

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Suisse, franco domicile . . . 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger 36.— 18.50 9.50 3.50
 Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau.
 Chang. d'adresse 50 c. Idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
 TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-) Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

Autre aspect d'une crise

Le problème slovaque a-t-il un fondement?

...Et comme s'il n'y avait pas assez d'ennui en ce moment du côté de la Tchécoslovaquie, voici qu'après le problème des Sudètes, et en même temps que lui, la question des Slovaques agite cette malheureuse nation. Au vrai, ce séparatisme ou cet autonomisme, comme on voudra, sont beaucoup plus anciens que ceux préconisés par les Allemands. Touchent-ils à quelque chose d'aussi profond? C'est de quoi l'on se permet de douter un peu...

La presse allemande, qui joue avec zèle son rôle de bouc-émissaire, s'est prise à plaindre maintenant les populations slovaques; l'un de ces journaux, et non des moindres, puisqu'il s'agit du «Völkische Beobachter», écrivait textuellement:

Le cri de guerre de deux millions de Slovaques trouvera un vif écho dans le cœur des trois millions et demi d'Allemands des Sudètes. Car leur souffrance vient de la même source. Les incidents de Bodenbach et de Libor ont démontré que la canaille tchèque en armes et en uniforme est encore déchaînée. Ou bien Prague est incapable de la maîtriser, ou bien il ne le veut pas.

Il est bien vrai que le parti autonomiste de Mgr Hlinka apporte de l'eau au moulin de telles indignations dont on connaît trop le but. La manifestation de dimanche dernier organisée par ce parti a revêtu un caractère nettement séparatiste. Et M. Hodza, président du conseil, qui est Slovaque lui-même comme l'était M. Mazarik (preuve que cette partie de la nation est loin d'être privée dans l'Etat de fonctions importantes), a jugé bon de répondre aussitôt à l'Assemblée autonomiste, et à Bratislava même, cœur de la Slovaquie, par une contre-manifestation où il a tenu à faire affirmer l'unité de la patrie.

Mais que réclament donc les autonomistes de Mgr Hlinka? Ils se réfèrent au protocole de Pittsburg (Etats-Unis d'Amérique du Nord) où, la dernière année de la grande guerre, furent fixées entre Tchèques et Slovaques les bases du futur Etat sous l'œil bienveillant du président Wilson.

Au terme de ce protocole, les Slovaques auraient dû posséder leur dette particulière et occuper dans le cadre de la nation des postes que les Tchèques, par la suite, ont tous accaparés. Mais quelle compétence devait avoir cette dette? C'est ici que les deux parties sont loin d'être d'accord.

Prague prétend qu'il ne s'agissait à Pittsburg que de lui donner des pouvoirs administratifs et économiques. Ainsi le conseil provincial de Slovaquie actuellement existant et qui sera encore amplifié par le statut nationalitaire en discussion, répond suffisamment à ce but aux yeux des Tchèques. A quoi les autonomistes rétorquent que les fondateurs slovaques de l'Etat avaient bel et bien en vue d'accorder des compétences législatives à la diète de Bratislava.

Le différend, on le voit, porte sur une question grave qui est celle même de la direction à consentir aux affaires slovaques. Celles-ci dépendront-elles en dernier ressort de Prague ou de Bratislava? Mais, telle qu'elle est, la question n'est cependant pas insoluble. En d'autres temps, l'on trouverait aisément la formule de conciliation. De bons Slovaques sont même venus ces jours-ci d'Amérique en Europe pour tenter de s'imposer au nom de l'esprit de Pittsburg, et il ne serait nullement exclu qu'après une remise au point, Tchèques et Slovaques s'entendent pour former un très bon ménage.

Ce qui gêne tout, comme bien on pense, c'est l'agitation entretenue par l'Allemagne dans les régions des Sudètes et qui porte forcément des effets contagieux.

R. Br.

EN DERNIERES DÉPÊCHES:

Le parti des Sudètes a remis à M. Hodza le programme en huit points de Conrad Henlein.

Catastrophe minière au Japon

On compte huit tués
 TOKIO, 9 (Havas). — A la suite d'une explosion de grisou, huit mineurs ont été tués et trente-sept enlevés dans une mine de charbon du village de Shime, préfecture de Fukouofa (île de Kioujiou).

Après le bombardement en territoire français

Il semble que les avions appartenant à Barcelone

L'enquête de M. Daladier

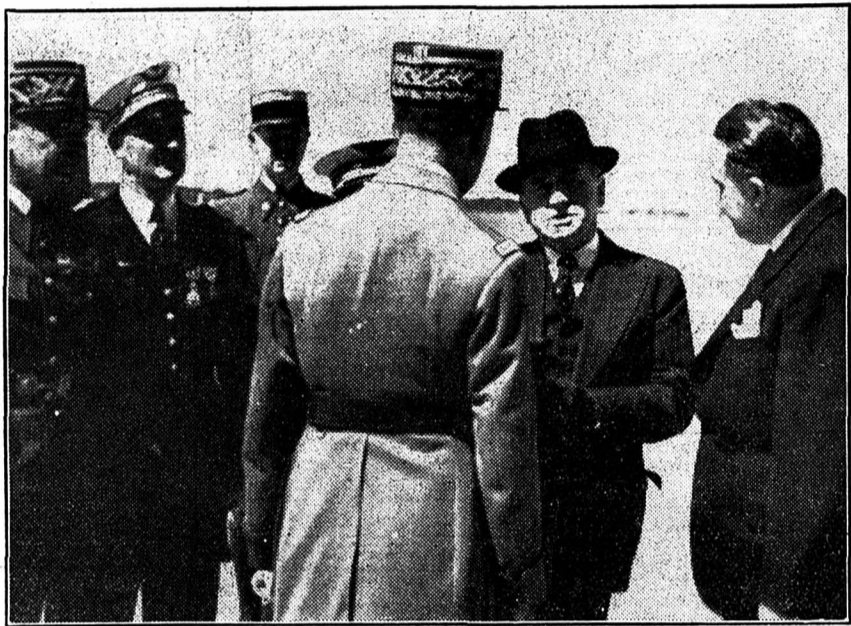
Notre correspondant de Paris nous téléphone:

PARIS, 9. — M. Daladier n'a pas encore fait connaître aux Français les résultats de l'enquête qu'il a menée personnellement à la frontière espagnole à la suite du bombardement de Cerbère, d'Ax-les-Thermes et d'Orgeix.

Cependant, on estime que le président du conseil possède actuellement tous les éléments de réponse aux interpellations qui ont été déposées à ce sujet à la tribune de la Chambre.

Son opinion ne peut être qu'analogue à celle de témoins civils et militaires qui ont pu suivre le raid aérien sur la zone française à l'aide de jumelles et qui sont tous d'accord quant à l'origine des avions: armés par le gouvernement de Barcelone, pilotés par des aviateurs gouvernementaux espagnols.

Un officier aviateur qui a assisté à l'arrivée des avions en Ariège et dont le témoignage ne saurait être suspecté a formellement déclaré que les avions agresseurs étaient des avions Bloch, c'est-à-dire des avions gouvernementaux.



M. Daladier s'est rendu dans la région d'Ax-les-Thermes pour constater les dégâts causés par les récents bombardements aériens. — Voici le président du conseil à son arrivée sur l'aérodrome de Toulouse

ÉCRIT SUR LE SABLE

Perplexité!

Au cours de la dernière session de la S. d. N., à Genève, une séance particulièrement importante a été troublée — nous ont appris les journaux — par les protestations d'un spectateur qui tenait à faire entendre son opinion. Puis, pour qu'on ne le suspectât point d'idées subversives, notre brave homme aurait crié quelque chose comme:

— Vive la paix!...

Bien entendu, la police intervint. Et le manifestant — un Zuricois — fut assez rudement rendu attentif au danger qu'il peut y avoir à troubler d'aussi solennelles assises. «On l'expulsa», ajoutent les feuilles qui relatent le fait.

Supposons que le même individu se soit mis à crier, par exemple: «Vive la guerre!», il y a cent à parier contre un qu'on l'eût fort proprement enfermé.

Alors?...

Il faut avouer que le dilemme est cruel: si l'on crie «vive la paix!», on vous flanque dehors. Si l'on crie «vive la guerre!», on vous met dedans. Faut-il donc se résoudre à faire taire ses sentiments et à tenir secrètes les opinions que l'on peut nourrir?

Les braves gendarmes qui sont intervenus viennent de nous révéler que, même dans la cité de la Paix, les pacifistes ne sont pas toujours écoutes.

Nous nous en doutions bien en peu.

Les choses qu'il faut dire... et les autres

Les récentes statistiques qui viennent d'être établies nous apprennent la prodigieuse augmentation du nombre des cyclistes en Suisse. Parbleu! Sur un petit parcours, non loin d'ici, un promeneur n'a pas compté moins de 1973 cyclistes montés sur leur machine.

Ah! l'éloquence des chiffres.

Alain PATIENCE.

De Teruel à la Méditerranée

La marche en avant de toutes les forces nationales se poursuit

SARAGOSSE, 8. — La marche en avant de toutes les forces nationalistes opérant sur le front de Teruel à la Méditerranée a repris hier dès l'aube. Les forces qui ont dépassé leur progression, avançant d'environ cinq kilomètres le matin et s'installant dans le massif montagneux dominant Adzaneta, au sud, tenant sous le feu de leurs fusils la route d'Adzaneta à Alloora.

A midi, les forces de la Galice à l'est, et celles de Navarre à l'ouest, ont complètement encerclé Adzaneta et se sont préparées à entrer dans le village. Une partie des forces de Navarre opérant à l'ouest ont continué leur progression vers le sud, en escaladant la Sierra de la Cruz, qui la sépare de Lucena del Cid. On ne connaît pas encore la position exacte de ce groupe de forces.

Enfin, le corps d'armée de Castille, opérant le long de la route de Teruel-Sagonte, reprenant sa progression dans la matinée, s'est emparé d'une série de hauteurs fortifiées à l'ouest de cette route, permettant de prendre en enfilade sur plusieurs kilomètres la route et le chemin de fer qui la longent.

A 13 heures, toutes les forces nationales continuent leur progression, l'adversaire ne réagissant que par à-coups.

Quinze édifices atteints par les bombes à Figueras

PERPIGNAN, 8 (Havas). — Selon des renseignements parvenus à la frontière, quinze édifices ont été détruits à Figueras par le bombardement, dont le siège du commandement militaire, une usine de munitions, la centrale électrique et l'hôpital. On avait annoncé l'arrivée de blessés à Perpignan, mais ils ont été dirigés sur Gerone. Les carabiniers ont établi des barrages pour interdire tout exode vers la France.

A Puigcerda tout le personnel du camp d'aviation est emprisonné

PARIS, 8 (Havas). — Le «Temps» publie la dépêche suivante de son correspondant de Perpignan:

Pour un motif encore inconnu, mais que l'on croit justifié par la crainte d'espions à la solde de Franco, on a emprisonné, à Puigcerda, tous les ingénieurs, techniciens et chefs de travaux qui ont participé à la construction de la défense antiaérienne et à l'aménagement du camp d'aviation.

Aucune précision n'a pu être obtenue des autorités gouvernementales, qui semblent craindre, dit-on, que les plans détaillés de l'emplacement des galeries souterraines ne soient livrés aux nationaux.

Douloureux épisode de la guerre de Chine

Les avions nippons ont de nouveau bombardé la ville de Canton

Des fusées éclairantes, lancées par des traites, facilitèrent le raid des appareils japonais

Les dégâts sont très importants

CANTON, 9 (Reuter). — Pour la sixième fois, l'aviation japonaise a bombardé Canton mercredi.

Au cours d'un premier raid le matin, les Nippons ont partiellement détruit la station hydro-électrique de Saichuen, qui avait déjà été endommagée le jour précédent, désorganisant ainsi les services des hôpitaux et ceux de la défense antiaérienne.

A 10 h. 50, trente et un avions faisaient leur apparition au-dessus de la ville, soit sept heures seulement après le dernier raid. Leur premier objectif était le dépôt d'huile d'Ungcha, qui fut rapidement en flammes, puis c'était le tour du quartier d'Honan, situé en face du quartier international de Shamen.

Trois obus tombèrent sur l'institution américaine de Lingham où enseignent trois Anglais, trente et un Américains et un Allemand. L'un des engins s'enfonça dans le sol sans faire explosion, tandis que les deux autres éclataient en tuant une Chinoise employée à l'institution.

A 11 h. 15, l'ennemi se retirait jusque vers 20 heures. La D.C.A. chinoise signalait alors l'arrivée de vingt-cinq appareils nippons, en dépit d'une pluie abondante. L'objectif des Nippons était cette fois le

«bund» occidental, où un incendie très important a éclaté derrière l'hôtel Asia. Des bombes sont tombées également sur les bâtiments gouvernementaux, le lieu dit «Hite Cloud Mountain» et les lignes Canton-Hankéou et Canton-Kéou-Loun.

Arrestations de traitres

CANTON, 9 (Reuter). — Plusieurs arrestations, une dizaine environ, ont été opérées à la suite de l'enquête de la ville même, de fusées éclairantes qui facilitèrent la besogne des aviateurs japonais pendant les bombardements de mercredi.

Ces fusées ont été distinctement aperçues du quartier international de Shamen, chacune étant saluée par une grêle de balles de mitrailleuses. On ignore l'identité des personnes arrêtées.

L'avance nipponne vers Hankéou

CHANGHAI, 8 (D.N.B.). — Les Chinois poursuivent leur mouvement de repli sur la première ligne défensive de Hankéou. Les Japonais ont presque atteint le point de jonction des lignes de Lounghai et de Pékin-Hankéou à Tchong Tchou. L'aile gauche nipponne, protégée par le feu des canonniers, approche lentement, le long du Yang Tsé, de la première position chinoise de Hankéou.

avoués ou honteux de la dictature du prolétariat que nous chercherions de l'aide); il s'agit uniquement de se faire respecter.

Mais nous n'en avons pas fini avec les palinodies de nos moscovitaires. Le Conseil national ayant passé à la gestion du département de justice et police, la moitié du groupe communiste, c'est-à-dire M. Bodenmann, exhala ses plaintes et sa rancœur. On se rappelle que la justice fédérale et militaire eut, tout récemment, l'audace de mettre la main au collet de certains manitous, accusés de favoriser les engagements de jeunes Suisses dans l'armée rouge espagnole. M. Bodenmann lui-même était allé parader derrière les lignes du front, pour exhorter les volontaires suisses à faire tout leur devoir, pendant qu'il continuerait sa route à l'abri des balles.

(Voir la suite en septième page)

La petite Shirley Temple va venir en Europe

La police de Los-Angeles se mettra en relations avec celles de Londres et de Paris pour protéger la vedette-enfant

LONDRES, 8. — Darryl Zanuck, magnat du cinéma américain, vient d'annoncer la prochaine arrivée en Europe de Shirley Temple, la plus jeune et la plus petite des grandes stars internationales.

Ce voyage cause bien du souci à M. Zanuck.

— Je crains, déclare-t-il, que l'enthousiasme des foules européennes pour la vedette-enfant ne provoque des incidents. Avant son départ, j'enverrai des détectives de Los-Angeles enseigner à Scotland-Yard et à la police française la manière de protéger la «petite colonelle».

Tout comme s'il s'agissait d'un souverain!

Le producer est persuadé que Shirley Temple continuera à briller au firmament des stars de Hollywood pendant les années de son adolescence et même, affirme-t-il, Shirley sera dans quelques années une des plus parfaites danseuses que le monde des spectacles ait connues. Zanuck est orfèvre et Shirley lui a déjà rapporté quelques dizaines de millions.



Un train de soldats chinois passe à Lunghai, se dirigeant vers les premières lignes.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Un rafraîchissement délicieux: Cornets glacés à la crème la pièce .25

Une boisson de table au jus d'oranges Du pur jus d'oranges pressées, sucré, additionné d'acide citrique et d'eau légèrement gazéifiée la bouteille .25 (dépôt pour le verre .25)

« KEA » du pur jus de pommes concentré à froid le kg. 1.96 (la bouteille de 510 gr. 1.— dépôt -.50) Dilué dans 5 à 6 fois son volume d'eau correspond à 3 litres de cidre doux au prix de 34 c. le litre

MIGROS

SAINT-BLAISE A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, MAISON modernisée de quatre chambres et toutes dépendances.

Saint-Blaise Immeuble Beaulieu A louer pour tout de suite beaux appartements de trois pièces, toutes exposées au midi.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel MOLE 10 Tél. 51.132 A louer tout de suite ou pour date à convenir: Terrain: une chambre et dépendances.

SAINT-BLAISE A louer pour le 24 septembre, dans villa, très bel appartement de quatre pièces, chauffage général, bain, vue.

Etude C. Jeanneret et P. Soguel MOLE 10 Tél. 51.132 A louer tout de suite ou pour date à convenir: Terrain: une chambre et dépendances.

SAINT-BLAISE A louer pour le 24 septembre, dans villa, très bel appartement de quatre pièces, chauffage général, bain, vue.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel MOLE 10 Tél. 51.132 A louer tout de suite ou pour date à convenir: Terrain: une chambre et dépendances.

SAINT-BLAISE A louer pour le 24 septembre, dans villa, très bel appartement de quatre pièces, chauffage général, bain, vue.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel MOLE 10 Tél. 51.132 A louer tout de suite ou pour date à convenir: Terrain: une chambre et dépendances.

SAINT-BLAISE A louer pour le 24 septembre, dans villa, très bel appartement de quatre pièces, chauffage général, bain, vue.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel MOLE 10 Tél. 51.132 A louer tout de suite ou pour date à convenir: Terrain: une chambre et dépendances.

SAINT-BLAISE A louer pour le 24 septembre, dans villa, très bel appartement de quatre pièces, chauffage général, bain, vue.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel MOLE 10 Tél. 51.132 A louer tout de suite ou pour date à convenir: Terrain: une chambre et dépendances.

Arrêt du tram Tivoli, superbe logement quatre chambres au soleil, vue, central général, bain, eau chaude sur l'évier. — Epicerie Louis Junod.

Etude BRAUEN, notaires Hôpital 7 — Tél. 51.195

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

PESEUX A louer pour le 24 juin, dans quartier tranquille et maison neuve, appartements avec tout confort, chauffage général, eau chaude, balcon, jardin, vue. Prix: trois pièces 77 fr., quatre pièces 97 fr., quatre-cinq pièces 115 fr. par mois. — S'adresser en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Pesieux.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

LOGEMENTS A LOUER: Passage Saint-Jean: 4-6 chambres, confort.

Centre 24 juin: deux pièces, 40 fr. Lessiverie, pondage, etc. Adresser offres écrites à G. A. 151 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX rue de Neuchâtel 39, 1er étage, à louer (cause départ), pour le 24 juin ou époque à convenir, dans maison moderne, appartement de trois chambres, salle de bain, chauffage central et dépendances. Pour visiter, s'adresser au 1er étage ou au rez-de-chaussée, après 19 heures.

Maison de campagne A louer, au VAL-DE-RUZ (la Borcarderie), maison de douze chambres, cuisine, bains et dépendances. Garage et jardin. Pourrait être divisée en deux ou trois logements. Convient pour séjour d'été. S'adresser Etude Wavre, notaires.

Séjour d'été à Chaumont A louer pour la saison d'été dans la partie ouest de Chaumont, à vingt minutes de la station du funiculaire, chalet meublé de huit chambres et dépendances. — S'adresser Etude Wavre, notaires.

à Beauregard petite maison de quatre pièces, sans confort moderne, 50 fr. par mois et entretien d'une cour. — S'adresser au bureau d'Edgar Bovet, faubourg du Crêt 8.

bel appartement dans immeuble en construction, de quatre chambres, chambre de bonne, chauffage général et toutes dépendances. S'adresser à H.-L. Meystre, entrepreneur, Sablon 49, Tél. 52.408.

24 juin A louer logement moderne de trois et quatre chambres, tout confort, chauffage général, eau chaude, conciergerie. S'adresser: horlie Bussi, Rocher No 6.

CHAMBRES Belle chambre indépendante, Pierre-à-Mazel 3. Petite chambre, au soleil, 1er Mars 6, 3me, à gauche.

vacances d'été (quatre semaines) au bord d'un lac de la Suisse française, où elle aurait l'occasion de soigner sa santé et de s'exercer dans la langue française, le cherche famille de toute confiance dans un joli endroit de villégiature où la jeune fille serait entre de bonnes mains sous tous les rapports (instituts exclus). — Adresser offres à Mme E. Egli-Sieret, Mühle, Pfäffikon (Zurich).

Bonne pension alimentaire, entière ou partielle. Prix modéré. Rue de l'Hôpital 9, 3me étage. Je prends encore pensionnaires pour la table, à cinq minutes de la ville. Demander l'adresse du No 815 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension Dame, monsieur ou couple trouverait accueil sympathique, dans pension confortable, tranquille, ensoleillée, Jardin, Central, Village de la Béroche. Prix de pension tout compris: 80, 90, 100 fr. selon la chambre. Infirmités non exclus. — Ecrire sous P. S. 768 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre et pension (conviendrait aussi pour étudiant) Musée 2, 5me.

DEMANDES A LOUER On demande à louer pour le 24 septembre, DEUX PIÈCES cuisine et dépendances propres; parcour place Purry-Tivoli. Adresser offres écrites avec prix à P. P. 826 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS On cherche un jeune homme robuste, 17-18 ans, pour faire les commissions et aider à différents travaux. Offres à la charcuterie Chédel, Bôle sur Colombier.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT de trois ou deux chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil et belle vue étendue. Faire offres par écrit sous chiffres C. G. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE de 16 ans, cherche place dans maison particulière comme aide de la maîtresse de maison ou auprès d'un enfant, où elle aurait l'occasion de prendre des leçons de français, Vie de famille et nourriture satisfaisante principale condition. S'adresser à famille Brecht-Bühl, Steinbruch, Ostermundigen près Berne. SA16439B

Jeune fille cherche emploi de femme de chambre où elle aurait aussi l'occasion d'apprendre le travail de bureau, Ecrire sous M. B. M. 830 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES APPRENTI cherche place comme gypcier-peintre (nourri et logé chez le patron). S'adresser à E. Gianina, Crassier (Vaud). Tél. 97.013.

AVIS DIVERS MARIAGE Dame ayant de bonnes relations se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Discrétion. Succès. Case transt 456, Berne.

cheval pour la saison des foins. Offres à Maurice Perrin, agriculteur, Cortalloid.

ÉCHANGE Jeune Allemand de 17 ans désirant passer cinq semaines de vacances en Suisse française cherche échange avec jeune homme ou jeune fille. Pour tous renseignements s'adresser à Mme E. Neuhaus, Orangerie 2, Neuchâtel, tél. 52.868.

L'orchestre du Conservatoire de musique de Neuchâtel est ouvert, gratuitement, à toute personne s'intéressant à la musique symphonique, pour autant qu'une collaboration régulière puisse être assurée. Il accepterait, en particulier, encore quelques violonistes. Renseignements au secrétariat, tél. 52.053.

AVIS MEDICAUX Georges Bernhard Médecin-dentiste RUE DU MUSÉE 7 absent du 13 juin au 2 juillet, service militaire

C. Humbert-Prince Médecin - Dentiste fermera son cabinet dentaire à partir du 15 juin 1938

REMERCIEMENTS Madame Georges PERRENOUD et ses enfants expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie dans le grand deuil qu'ils ont éprouvé. Cernier, juin 1938.

cherche place dans maison privée comme aide de la ménagère. Offres avec indication des gages sous chiffre So 10520 Gr à Publicitas, Granges (Soleure).

ON CHERCHE PLACE pour JEUNE FILLE de 15 ans, auprès d'enfants, où elle aurait l'occasion de faire son instruction religieuse et d'apprendre la langue française. Offres à Mme Hausmann, Grütli, Biberist (Soleure).

gouvernante cherche place auprès d'enfants et pour aider au ménage. Se renseigner Trois-Portes 12, tél. 51.393.

GARÇON robuste, hors des écoles, cherche place pour le 1er juillet, pour aider à la campagne et apprendre la langue française. Adresser offres écrites à Otto Dietrich, agriculteur, Champ-lin.

jeune homme de 18 ans, pour travaux divers. Faire offres avec présentations sous A. K. poste restante gare, Neuchâtel.

jeune homme sachant traire. S'adresser à R. Engel, Saint-Blaise, tél. No 75.308.

Boulangier Jeune ouvrier est demandé pour le 1er juillet. Un peu de pain à porter. Faire offres avec présentations de salaire à boulangerie Flury, Fahys 103, Neuchâtel.

jeune fille On cherche, pour Rochefort près Neuchâtel, une jeune fille

REMERCIEMENTS M^{me} VAUCHER de MONTMOLLIN, ses enfants et sa famille, touchés des si nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, prient tous ceux qui ont pensé à eux de croire à leur profonde gratitude et à leur reconnaissance émue. Evillard, le 7 juin 1938.

LES ÉCHECS

Problème N° 168 - H. D'O. Bernard « Western Morning News », 1903

Chessboard diagram for problem 168. BL = 9 2# N. = 6

Problème N° 169 - F. E. Purchas « Morning Post », 1918

Chessboard diagram for problem 169. BL = 12 3# N. = 4

Nous publierons le 8 juillet les solutions qui doivent nous parvenir au bureau de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » avant le 24 juin, date de la prochaine chronique.

Solution du N° 166 - J. Hartong

Bl.: Rd8, T6 et f8, Fh3, Pd5 et h2 = 6. N.: Rg5, Pd6, g6, h4, h5 et h7 = 6. — 3# Un tel problème, dont la solution comporte le jeu seul du Roi blanc, réalise le thème dénommé « Durbar », par analogie, le mot « durbar » désignant une audience solennelle, tenue dans l'Inde par les anciens souverains indigènes. Le Roi promène ainsi ses majestueux: 1. Rd8-e7, h7-h6; 2. R67-f7, Rg5-f4; 3. Rf7xg6 # miroir. 1..... Rg5-h6; 2. R67-f6, g6-g5; déclouage du pion noir afin d'auto-obstruction de la case g5, Batterie No 2, feu! 3. Rf6-f7 #

Solution du N° 167 - Dr J. Schwrs

Bl.: Rf2, Dd2, Ca6 et g3 = 4. N.: Fb1, Fa1, Cb2 et g5, Pc2 = 5. Les blancs jouent et gagnent. — 1. Cg3-e2, gardant la case c1, menace 2. C62-c3 # 1..... Cg5-b4 #; 2. Rf2-g2 !, à l'abri de tout échec, 2..... C64xDb2; et les blancs annoncent mat en trois coups: 3. C62-c3 #, Rb1-c1; 4. Ca6-c5, position de blocus complet en forme symbolique de Tour Eiffel, 4..... Cd2 (ou b2) joue; 5. Cc5-b3 (resp. d3) #.

Concours permanent de solutions Récapitulation des points obtenus:

Table with columns for names and points. Total points listed for each participant.

Neuchâtel, le 10 juin 1938. P. F.

Pas de week-end heureux sans CURIEUX 20 c. dans tous les kiosques

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.
 Les avis mortuaires, tardifs et urgents
 sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

A VENDRE

immeuble avec magasin et ateliers

conviendrait pour commerçant. Situation centrale —
 Excellent état d'entretien : conditions avantageuses. —
 Ecrite sous chiffres B. C. 813 au bureau de la Feuille
 d'avis.

Belle propriété à louer ou à vendre

au-dessus de Neuchâtel

A vendre ou à louer, pour une époque à fixer, au
 Plan sur Neuchâtel, une magnifique propriété compre-
 nant maison de maîtres, pourvue de tout le confort mo-
 derne, garages, jardin et parc avec beaux ombrages. Vue
 imprenable et situation tranquille. S'adresser à l'Etude
 Clerc, notaires, à Neuchâtel, téléphone 51.468.

Office des poursuites de Neuchâtel

Vente d'un chalet à la Tène et de divers objets

Le samedi 11 juin 1938, dès 15 heures, à La Tène,
 l'Office des Poursuites vendra, par voie d'enchères
 publiques, les objets suivants :

Un chalet d'été en bon état d'entretien, situé immé-
 diatement au bord du lac et à proximité du restaurant;
 divers objets mobiliers soit : vaisselle, verrerie, un
 service à moka vingt-deux pièces, deux déjeuners,
 ustensiles de cuisine tels que « dru », marmites en
 fonte et aluminium, porte-poches, poêles, plats, pots
 à lait, plats divers, soupières, saladiers, écuelles, pla-
 teaux, fourchettes, cuillères, couteaux, tasses, sous-tasses,
 plats à gâteaux, coquetiers, deux chaises pliantes, une
 pendulette, un gramophone, une table pliante, une
 chaise-longue, un réchaud à gaz avec table, un lino-
 léum, une grande table « ping-pong » et jeux divers,
 miroir, porte-linges, ustensiles de nettoyage et d'autres
 objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant et conformément à
 la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la
 faillite.

Neuchâtel, 8 juin 1938.

OFFICE DES POURSUITES: le préposé : A. Hummel.

Petite propriété

à vendre, à Montézinon, en-
 suite de décès, maison deux
 appartements et rural, jardin
 et verger de 1800 m², vue ma-
 gnifique et imprenable sur le
 lac et les Alpes; à proximité
 de la station de Montmolin.
 Prix modéré. S'adresser à Me
 J.-P. Michaud, avocat et nota-
 ire, Colombier.

Bel immeuble

locatif, neuf, de six apparte-
 ments de trois pièces, muni
 de tout le confort moderne.
 Adresser offres écrites à R. B.
 823 au bureau de la Feuille
 d'avis.

Propriété moderne
 dans belle situation au bord
 du lac, à vendre à conditions
 avantageuses. Adresser offres
 écrites à case postale 366,
 Neuchâtel.

A VENDRE

Dans jolie petite ville au
 bord du Léman,
 à remettre
 rapidement, pour cause de
 maladie, magasin de
Mercurerie - Bonneterie
Laines
 Conviendrait particulièrement
 à tricoteuse. — Nécessaire
 Fr. 10,000.— à 11,000.— pour
 traiter. Ecrire à case postale
 1129. Poste Saint-François,
 Lausanne. AS 15618 L

Ruches à vendre

cinq ruches d'abeilles D. B.,
 une ruche d'abeilles D. T.,
 quatre ruches vides avec
 rayons D. B., le tout en par-
 fait état. — S'adresser à E.
 Gostely-Amez-Droz, à Ché-
 vard.

Bateau

quatre places, avec pont et
 chaînes, à vendre, prix 70 fr.
 S'adresser : Romang, Fleury
 No 8, 1er étage.

Achetez des
meubles G. MEYER
 Fbg du Lac 31 - Neuchâtel
 Ils vous donneront satis-
 faction et vous ferez des
 économies.



Peintures en boîtes
 Couleurs
 Vernis copal
 Huile de lin
 Céruse
 Blanc de zinc
 Siccatif
 Carbolinum
 Tropical



Timbres escompte N. J.

OCCASION

A vendre trois JOLIS
 TAPIS PERSANS, une petite
 commode, un secrétaire, une
 table à jeux, une horloge de
 parquet. S'adresser Sablons
 No 51, au 1er.

Poussette

à l'état de neuf, à vendre,
 « Wisa Gjorla », grise, modèle
 1936-1937. Parcs 69, 1er, à
 droite.



pour les courses



CONTRE LE SOLEIL :
 Grand choix de lunettes protectrices
 POUR LES COURSES :
 JUMELLES de différentes marques
 chez

Mlle REYMOND
 Optique médicale
 Rue de l'Hôpital 17, Neuchâtel

Ecole privée

(Internat) en plein développement, bénéfice prouvé, à
 remettre pour cause de départ. — Adresser offres sous
 chiffres A 21.719 L à Publicitas, Lausanne. AS 15617 L



LE LOUVRE ouvre la saison de bain

en vous présentant tous les articles pour le bain
 et la plage à des prix très avantageux

Costumes de bain pour dames,
 pure laine, bonne forme, soutien-gorge et
 grand décolleté . . . 4.90 4.50 **3.90**

RAVIS-SANTS Costumes de bain
 deux pièces, en laine unie, et fantai-
 sie, coupe très étudiée, teinte
 mode 11.50 9.80 **7.90**

Costumes de bain en laine fan-
 taisie, belle qualité, maille relief, dos
 très décolleté, 12.50 11.50 **10.80**

Costumes de bain haute nouv.
 « Lastex », « Lahco fleur », la vogue de
 la saison 18.50 15.50 **13.50**

Shorts en lin, de coupe parfaite,
 en naturel, bleu ciel **3.90**
 et imprimé 8.90 5.90

Shorts en jersey laine et mi-laine,
 très belle coupe **4.50**
 7.90 6.90

Bains de soleil en tricot laine
 fantaisie, ravissant choix de **4.90**

Pullover de plage en coton
 mercerisé, larges rayures marine et
 blanc 3.90 3.75 **3.45**

UNE NOUVEAUTE

Peignoir de plage en cretonne, impression sujets champêtres,
 forme cintrée. Vente exclusive pr Neuchâtel **19.50**

Chapeau de plage en paille tressé, deux tons, variété de teintes **1.45**

Bonnets de bain pour dames,
 messieurs et enfants, choix énorme, toutes
 teintes 1.75 1.45 1.25 **0.95**

Valises de bain en toile cirée
 ou cretonne fantaisie
 depuis **2.95**

Zoccoli de plage dernière
 nouveauté, la paire **2.75**

Sandalettes DE PLAGE, en lin
 fantaisie semelles caoutchouc **3.90**

Costumes DE BAIN pour enfants,
 en laine fantai- **2.95**
 sie, très jolis modèles 3.90 et

Jouesuses pure laine, pour en-
 fants, rouge et **2.75**
 bleu 2.95 et

Galeçons de bain pour messieurs, laine unie, jolis
 modèles 4.90 3.90 **2.45**

ASSORTIMENT COMPLET EN COSTUMES DE BAIN « JANTZEN »

Voyez notre grande vitrine spéciale

AU LOUVRE LA NOUVEAUTE S.A.

Neuchâtel

Poissons

Truites portions vivantes
 Truites du lac
 Bondelles - Palées
 Brochets - Perches
 Soles d'Ostende
 Colin - Cabillaud
 Filets de Cabillaud
 Filets de Dorsch
 Morue - Merluche
 Filets de Morue

Volailles

Poulets de Bresse
 Poulets du pays
 Poules à bouillir
 Pigeons romains

Au magasin de comestibles SEINET FILS S. A.

Rue des Epacheurs 6
 Téléphone 51.071

Un coup de téléphone

et nous sommes
à votre
service

Carl Donner
Bellevaux 8
 Téléphone 53.123

Tous travaux de
 serrurerie et réparations
 Volets à rouleaux, sangle, corde

Decoppet Frères
 entrepreneurs
 MENUISERIE
 CHARPENTERIE
 PARQUETERIE

Tél. 51.267
 Neuchâtel - Evole 49

Ferblanterie
 Appareillage

Fritz Gross

Installations sanitaires
COQ-D-INDE 24
Tél. 52.056



LA BONNE ÉTOILE
 DE L'AUDITEUR

Rue du Seyon 17
 NEUCHÂTEL
 Téléphone 52.943



En cas
 de décès

J. KELLER

Pompes funèbres - Central Deuil
 Rue du Seyon 30
 Téléphone
52.300

HERNIE

Bandages Ire qualité, élas-
 tique ou à ressort. BAS PRIX.
 Envois à choix. Indiquer tour
 et emplacement des hernies.
 R. Michel, spécialiste, Merce-
 rie 3, Lausanne. AS 139 L

Société
 Coopérative de
 Consommation

Une bonne conserve d'été

SALADE

au museau de bœuf

55 c. la boîte ¼

RISTOURNE

A vendre deux belles et
 bonnes

juments

de 4 et 7 ans, bien dressées
 pour la selle. S'adresser à
 Jules Ruedin, les Thuyas,
 Cressier, tél. 76.194.

A vendre pour cause de dé-
 part beau

potager

à l'état de neuf, pour 100
 francs (« Soleure »). S'adresser
 à Mme Wasem, Côte 46.

Pousse-pousse

très bon état à vendre. Fau-
 bourg Hôpital 40, 3me, droite.

DEMANDES à ACHETER

On demande à acheter d'oc-
 casion une

MALLE

en parfait état. Adresser of-
 res écrites à N. E. 827 au
 bureau de la Feuille d'avis.

BIJOUX

ancien or, platine

Achats à bon prix

L. MICHAUD

acheteur patenté Place Purry 1

AVIS DIVERS

Qui prêterait

200 fr. à ouvrier qualifié, ma-
 rié, ayant eu frs de mala-
 die. Peut fournir références et
 certificat de bonne conduite.
 Cette somme permettrait de
 travailler. Offres à Nussbaum
 L. W., poste restante, Ecluse.

Évitez des regrets

et des ennuis

Spécialisé dans la perma-
 nente depuis plus de 15 ans
 nous pouvons Mesdames vous
 garantir un travail soigné et
 irréprochable.

SALON DE COIFFURE

GOEBEL

Terreaux 7 Tél. 52.183

FONDÉ EN 1881

Avis

Les personnes
 qui désirent que
 leur déménagement de lustre-
 rie ou de leur
 téléphone se fasse
 aux meilleures
 conditions, sont
 priées de nous
 avvertir dès aujour-
 d'hui.

Nous installons
 également la té-
 lédiffusion.

ELEXA S. A.

ELECTRICITE

Temple Neuf - Neuchâtel

Tél. 53.392

ATTENTION

encore une quantité de chais-
 es neuves à 7 fr. et 8 fr.
 Meubles neufs divers. Fahys 47.

Vélo

d'homme, à vendre, complet,
 avec lumière, en parfait état,
 pour 30 fr. Chez Hans Müller,
 en ville, rue du Bassin 10,
 4me étage.

Meubles

à vendre bon marché. S'adres-
 ser rue de la Côte 25, rez-
 de-chaussée.

A VENDRE

pour cause de départ : un lit,
 un canapé, une commode,
 quatre chaises. — S'adresser
 Château 2, 3me étage, entre
 1 et 2 h. ou le soir.

Mesdames !

Vos JOLIS GILOVERS depuis Fr. 2.95 net

Les derniers PULLOVERS LAINE à Fr. 3.90 net

chez **Guye-Prêtre** St-Honoré - Numa-Droz

maison neuchâtoise

Bien en mains!



L'œil au viseur, l'appareil bien en mains, voici la position rêvée pour opérer à coup sûr, sans provoquer de secousses. Cette assurance, vous l'obtenez grâce au déclencheur sur le boîtier, dont est muni le Kodak Regular 620. Avec ce nouvel appareil vous devenez vite un chasseur d'images émrites et réalisez de splendides instantanés pris sous les angles les plus variés. Et que dire de son objectif anastigmat f: 6,3 lumineux et scientifiquement corrigé? Avec les films Kodak il vous donne des négatifs fouillés, du format 6x9 cm., qui permettent des agrandissements parfaits d'une plastique remarquable.

Kodak Regular Fr. 57.-

Bien entendu, il existe d'autres "Kodaks" pliants, à partir de Fr. 33.- et des "Kodaks" forme boîte depuis Fr. 7.50.-
...et surtout utilisez toujours un film "Kodak": c'est plus sûr!

KODAK S. A. LAUSANNE

Eglise indépendante

Instruction religieuse d'été

du 2 août au 18 septembre

L'inscription des catéchumènes se fera les VENDREDI 10 et SAMEDI 11 JUIN, de 13 à 14 heures :
pour les JEUNES FILLES, chez M. le pasteur P. Perret, 2, rue du Musée ;
pour les GARÇONS, chez M. le pasteur M. Du Pasquier, 10, faubourg de l'Hôpital.

LES Souliers d'été

en lin et cuir

Lin	5.90	6.80	7.80	8.90
Cuir	6.80	7.80	9.80	12.80

Paires isolées en cuir blanc 5.80 et 7.80

Kurth Neuchâtel

NOS JOLIES ROBES

pratiques et lavables à des prix... très avantageux



ROBES en cretonne et garuco « sanforisé », grande variété de dessins, façons faisant très jeune, avec petites manches, 8.90 et 7.90

ROBES Zéphir 1/2 manches pratiques et lavables, 2.75 et 1.95

SI VOUS VENIEZ VOIR !

JULES BLOCH

NEUCHÂTEL

APPEL

en faveur des protestants espagnols

Un appel de plus; eh oui! On sait qu'au cours de ces derniers mois, grâce à la générosité de plusieurs, des camions chargés de vivres et de vêtements sont partis de Suisse pour l'Espagne, sous l'égide de la Croix-Rouge, à destination de nos compatriotes dans le besoin. Le canton de Neuchâtel a contribué pour sa bonne part à cette œuvre d'entraide.

Aujourd'hui, c'est aux protestants romands que l'on demande un effort spécial en faveur de leurs coreligionnaires espagnols.

Se représente-t-on, en effet, dans quel état se trouvent, du fait de l'atroce guerre, les églises et les œuvres d'évangélisation de là-bas; le dénuement des familles dans le deuil, décimées, exilées?

Déjà des réfugiés — orphelins, femmes privées d'appui et veuves — affluent dans le midi de la France. On devine leurs conditions matérielles et morales plus que précaires.

Il s'agit donc, en collaboration avec les Eglises de France, de porter immédiatement secours à ceux des réfugiés protestants qui sont sans ressources.

Un pasteur espagnol s'est mis à la disposition de notre Comité romand de secours à l'Espagne évangélique, et travaille déjà auprès de ses compatriotes. Au fur et à mesure des événements, d'autres interventions s'imposeront à notre bonne volonté.

Nous réclamons donc des protestants neuchâtelois un nouvel élan de générosité, qui permettra au Comité soussigné de porter aide et fraternel secours aux protestants espagnols sous la croix.

COMITÉ PROTESTANT NEUCHÂTELOIS POUR L'ESPAGNE ÉVANGÉLIQUE (branche du Comité romand):
Henri Parel et Henri Pingeon, délégués par la section nationale de la Société pastorale; Marc DuPasquier et Georges de Rougemont, délégués par la section indépendante.

N.B. — Les dons peuvent être adressés au Compte de chèques IV. 1845 ou remis aux pasteurs des différentes paroisses.

De tous les produits anti-mites,

Moromit

EST LE MEILLEUR

Demandez-le à la PHARMACIE

F. Tripet

Seyon 4 - Neuchâtel
Tél. 51.144 *

A vendre tout de suite

bois de lit

avec sommier propre et tables en sapin. — Faubourg de l'Hôpital 13 (3me).

Association patriotique radicale

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES - LA COUDRE

Vendredi 10 juin, à 20 h. 30
AU CERCLE NATIONAL

Grande assemblée radicale

A L'ORDRE DU JOUR:

Votation sur le Code pénal fédéral

Invitation cordiale à tous les radicaux

DIMANCHE:
Assemblée de délégués à Corcelles 14 h. 30

Un joli Sac de dame

pour l'été

Vous le trouverez à la maroquinerie

E. Biedermann

Neuchâtel

Pommade « Rumpf »

supprime les pellicules et soigne le cuir chevelu

Demandez-la à M. Burkhardt, Ecluse, et autres. Dépôt pour la ville: pharmacie Tripet. Le pot: Fr. 2.50.

Ne demandez pas un horaire

demandez le Zénith

En vente partout




Ce charme irrésistible le Teint Cadum,

pour un à deux centimes par jour!

Attendez-vous, Madame, les premières rides pour vous inquiéter de votre jeunesse qui s'enlève? C'est bien plus tôt — et tous les jours — qu'il faut vous préoccuper de votre beauté! Il est si facile, si peu coûteux d'adoucir votre peau, de rajourner votre teint! Il suffit d'employer le savon Cadum matin et soir. Ce savon de beauté idéal assure à votre épiderme l'exquise douceur, la ravissante fraîcheur du « Teint Cadum » — le teint des femmes qui plaisent... un à deux centimes par jour! Pas

avantage... Cadum coûte 50 cts et dure plus d'un mois... Il s'use si lentement! Sa mousse fine et pénétrante dégage à fond les pores. L'air pénètre, le sang circule sous l'épiderme! Votre visage s'anime d'un éclat juvénile... Le « Teint Cadum » que toutes les femmes désirent aujourd'hui...



50ct

GARANTIE. Un teint plus pur... ou 2 fois votre argent!

Mettez-vous le visage deux fois par jour, avec la mousse du savon Cadum. Lorsque le pain se trouve à moitié épuisé et si vous estimez, en toute bonne foi, que votre teint ne s'est pas amélioré, renvoyez le restant du savon, ainsi que le carton qui l'enveloppait, à Cadum S. A., Dip. en Suisse, T. A. 11, rue de la Strasse 15, Zurich. Votre argent vous sera remboursé en double, sans discussion!

AS 3668 Z

Courrier graphologique

Serge-Eddy. Professionnellement, vos aptitudes sont normales. La main est sûre, le toucher délicat, l'œil bon et critique, l'esprit attentif, l'activité entraînante; le sens de l'organisation et de la valeur des choses dénotent l'homme pratique, dont les intérêts évoluent dans le cercle de la vie courante, de la satisfaction surveillée d'une passionnalité de sangin délicat qui tient à jour du moment présent sans compromettre l'avenir. Cela implique une intelligence claire et observatrice, douée de perspicacité et capable de crier casse-cou aux tourments dangereux. Il faudrait cependant partir de principes plus nets et élever plus haut vos conceptions de la vie. Votre caractère si symbolique par tant de côtés, si bien calé sur une énergie de tempérament courageuse et intelligemment menée, gagnerait en valeur morale et s'éleverait en puissance constructive et en bonté éclairée. Il y a en vous des éléments solides à mener avec discipline. Sachez vouloir toujours avec la même décision, en redressant les défaillances du cœur et en clarifiant la belle franchise native qui est la clé de votre personnalité.

Constantin. C'est en somme une consultation de famille que vous désirez. Vous aimeriez savoir pourquoi, tout en vous aimant, la paix et l'accord ne règnent pas entre votre femme et vous, entre votre enfant et ses parents. Vous exigez de moi la plus entière franchise. Soit, bien que l'expérience m'ait largement démontré, hélas, le danger que court le diseur de vérités. Votre écriture me rassure un peu sur ce point... quoique...

VOUS. — Votre caractère est absolu. Vous avez en vous-même une confiance que rien ne peut ébranler. Tout en vous

crie: C'est moi! Le geste est assuré, définitif, protecteur. La parole affirme, bousculée tout ce qui tend à contredire votre impeccable — ou soi-disant — jugement sur choses et gens. Vous seul avez raison. Point d'accommodements, point de milieu, c'est tout ou rien, vous ou les autres. Vos principes sont absolus. Mais ils reposent sur votre sentiment personnel, et ce sentiment, s'il est immuable quand il s'agit de votre personne, varie singulièrement en face des hommes que vous classez selon leur degré d'apaisement devant votre volonté toute-puissante. Généreux, vous l'êtes, mais à certaines conditions: vous donnez de haut. Vous êtes intelligent, mais votre orgueil vous met des œillères. Votre volonté est réelle, considérable, mais elle écrase au lieu d'aider, parce qu'elle est au service exclusif de votre culte de vous-même. Dans ces conditions, vous ne sauriez rendre heureux ceux qui évoluent dans votre orbite. Vous les écrasez du poids de votre propre justice. Vous les glacez et les éteignez. Et maintenant voyons

Elle. — C'est une sensitive sous une attitude de réserve. Elle emmagasine les sensations et les émotions. Elle s'efforce, pour tout dire, aussi souffre-t-elle de cet état de compression sentimentale. Se sentant la plus faible en face de vous, elle se dérobe, tombe dans la ruse, qui est l'arme naturelle de la femme, et recourt aux subtilités du langage pour échapper à votre logique intrinsèque. A la longue, l'amour s'use à ce jeu, et les sentiments amers empoisonnent lentement l'affection chez une nature aussi impressionnable. Le malheur, c'est que l'habitude de la dissimulation crée un état de mensonge qui se reflète dans tous les domaines de la vie, pour la falsifier. Ajoutez à cela la nervosité du tempéra-

ment féminin, le caprice qu'il faut savoir admettre, l'influence d'un système sentimental fonctionnant à rebours et vous comprendrez, « Constantin », pourquoi « votre fille est muette ». Quant à « LOUIS », il est en somme la victime de cet état de choses. Son hérité maternelle le rapproche de sa mère et l'éloigne de son père, pour des raisons semblables à celles citées plus haut. Il vous craint sans parvenir à vous aimer. L'enfant est clairvoyant. Il voit plus de choses qu'il ne le serait bon pour lui. Sa volonté a été bridée au berceau. Aussi son caractère souffre-t-il maintenant d'une impuissance attristante. Comment y remédier?

Mon rôle, Monsieur, est terminé. A vous de conclure. Et surtout, acceptez de la main d'un ami inconnu, la blessure faite à votre amour-propre. Le coup est droit. Mais ne doutez point de ma sympathie.

PHILOGRAPHE

Emissions radiophoniques de jeudi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS: 12.29, l'heure, 12.30, inform. 12.40, disques, 13.15, Sonate op. 121, de Schumann, 16.59, l'heure, 17 h., musique légère, 17.20, music-hall, 17.40, musique légère, 18 h., pour les tout petits, 18.30, orgue, par M. Béguin, de Neuchâtel, 19 h., causerie agricole, 19.10, les lettres et les arts, 19.20, nos gymnastes à Prague, 19.30, intermède, 19.50, inform. 20 h., soirée Donizetti, par l'O.R.S.R. et des solistes, 22.25, « Tu vas un peu fort », un acte de Verneuil, Télédiffusion: 11 h. (Limoges), musique légère, 12 h. (Lugano), disques, 14 h. (Nice), disques.

BEROMUNSTER: 12 h. et 12.40, disques, 17 h., musique légère, 18 h., conseils de jardinage, 18.10, disques, 19.15,

causerie médicale, 20.05, conc. par le R.O. 21.25, concert.

Télédiffusion: 13.45 (Francfort), concert, 14.15 (Hambourg), disques, 15.30 (Vienne), flûte et cembalo, 16 h., Diverzimento No 334, de Mozart, 22.30 (Stuttgart), musique populaire.

MONTE-CENERI: 12 h. et 12.40, disques, 17 h., musique légère, 19.30, disques, 20 h., harpe, 20.30, « Laurent le magnifique », pièce radiophon. de Löhner, 21.30, concert, 22 h., danse.

Télédiffusion (progr. europ. pour Neuchâtel):

Europe I: 16 h. (Bad Neuenahr), concert, 18.15 (Vienne), valse viennoise, 20 h. (Francfort), orchestre, 21.20 (Vienne-Londres), concert échange, 22.15 (Milan), conc. symphon.

Europe II: 12 h. (Marseille), orchestre, 13 h. (Toulouse), concert, 13.45 (Radio-Paris), musique variée, 14.45 (Bordeaux), concert, 17 h. (Chalon), conc. choral, 20.30 (Tour Eiffel), « La-Haut », opérette d'Yvain.

RADIO-PARIS: 12.15 et 13.45, musique variée, 14.45, piano, 17 h., « Tartuffe », comédie de Molière, 20.30, orchestre national.

DROITWICH: 15.15, orchestre symphon. 22.20, musique de chambre.

GRENOBLE: 17 h., musique de chambre.

HELSBERG: 18.15, chant et piano.

LANGENBERG: 19.10, concert.

STRASBOURG: 19.30, conc. Wagner.

LEIPZIG: 20 h., conc. symphon.

BUDAPEST: 20 h., « Othello », opéra de Verdi.

KOENIGSWUSTERHAUSEN: 20.30, Philharmonie de Berlin.

ROME: 21 h., « La sonnambule », opéra de Bellini.

MILAN: 21 h., conc. symphon.

LUXEMBOURG: 21.45, conc. symphon.

VARSOVIE: 22 h., musique de chambre.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

« La Paternelle »

« La Paternelle », société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins a été fondée il y a 53 ans. Jusqu'à ces dernières années, elle avait, vendredi dernier, sa première assemblée générale.

Après avoir pris connaissance de divers rapports dont celui du comité provisoire, celui du président central, M. Julien Kormann, de la Chaux-de-Fonds, et entendu un exposé du caissier central relatif à la fortune de la société et à l'état du fonds des orphelins, du fonds spécial destiné aux orphelins particulièrement nécessiteux et du fonds des veuves, l'assemblée nomma son comité définitif. Tous les membres du comité provisoire ont été confirmés dans leurs fonctions.

Comme son nom l'indique, « La Paternelle », société mutuelle de secours aux orphelins, ne se contente pas de verser les quelques subsides prévus par les statuts mais réalise une œuvre intéressante en suivant de très près les débuts de l'orphelin qui prend trop brusquement contact avec la vie.

Elle s'occupe de faciliter son apprentissage et n'oublie pas de soutenir moralement aussi, la mère qui pourrait se laisser abattre par le départ de son époux.

La section de Neuchâtel a pu immédiatement enregistrer un grand nombre de demandes d'admission et à très peu de frais, compte dès le début de l'intérêt que suscite cette société.

Course du Chœur mixte indépendant de Chézard - Saint-Martin

Samedi matin, à 3 heures, 61 personnes du Chœur mixte indépendant de Chézard-Saint-Martin prenaient place dans deux autocars, à destination de Bulle, pour faire ensuite une magnifique course jusqu'au Moléson. Le temps splendide, une vue merveilleuse, contribuent à une pleine réussite.

La fanfare de Lignières reçoit une bannière

(c) La société de musique « L'Avenir » qui s'est dépensée beaucoup ces dernières années pour l'achat d'équipements, se voyait contrainte de se rendre à la prochaine fête cantonale de musique avec une bannière d'emprunt, ce qui n'est en aucun cas très plaisant. La chose sera évitée grâce au geste aussi généreux qu'imprévu du comité de la société cantonale de musique qui décida, chacun y mettant du sien, de faire don d'une bannière à notre société « L'Avenir ».

La remise de la bannière a été faite très simplement, lors d'une répétition, par MM. Lucien Pietra, G. Rub et Kuhn du comité cantonal et le peintre Schuler. Le président de notre fanfare, M. Alfred Schaublin, se fit l'interprète de tous les sociétaires pour remercier chaleureusement M. Pietra, ses collègues du comité cantonal et M. Schuler, peintre de la bannière qui sera du plus bel effet le 26 juin à la Chaux-de-Fonds.

Carnet du jour

CINEMAS

Palace: Grifoille.
Rex: Symphonie inachevée.
Studio: Une femme sans importance.
Apollo: Les grands.

LE 11 JUIN À GENÈVE

La Loterie fera des milliers d'heureux



TIRAGE LOTERIE DE LA SUISSE ROMANDE

NEUCHÂTEL - TERREAUX 9 - Tél. 52.800

CHÈQUES POSTAUX IV 2002

La date du 11 juin est irrévocable - Le tirage ne sera en aucun cas renvoyé

AS 3438 L



VILLEGIATURE

PROMENADES EXCURSIONS PENSIONS

Hôtel Bären - Sigriswil (LAC DE THOÛNE)

la bonne maison bourgeoise pour séjours de repos et de vacances. Nous faisons notre possible pour donner entière satisfaction à notre clientèle. Prix de pension depuis Fr. 7.50. Prospectus. Téléphone 73.002. S.A. 9098 B E. SCHMID-AMSTUTZ.



JEUDI 9 JUIN

Courses à Estavayer

Aller dép. de Neuchâtel : 13.35 et 13.45
Retour arr. à Neuchâtel 18.— 18.—

Prix Fr. 2.20

Mardi, jeudi et samedi, PROMENADE de 20 h. à 21 h. 15 - Prix : Fr. 1.—

ABONNEMENTS

Passez vos vacances dans la plus pittoresque station des Alpes valaisannes.

Hôtel du Pigne, Arolla Altitude 2000 m. P. A. ODIER, directeur

Pension depuis Fr. 8.— S.A. 16373 L.

Hôteliers ! Restaurateurs ! demandez nos conditions d'insertions dans cette rubrique.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Excursions « Hironde »

NEUCHÂTEL en cars Pullman

2 jours 25-26 juin LE GRIMSEL - LE GLACIER DU RHONE - LA FURKA - LE PAYS D'URI - L'AXENSTRASSE - LUCERNE. Fr. 45.— tout compris

7 jours 17-23 juillet LA SAVOIE - LA CAMARGUE - LA COTE D'AZUR - LES ALPES MARITIMES - LE DAUPHINE. Fr. 205.— tout compris

12 jours 24 juillet-4 août La Gruyère - L'Oberland par le JAUN PASS - LE GRIMSEL - LE GLACIER DU RHONE - LA FURKA - L'Oberalp - Les Grisons - L'OPEN-PASS - LE STELVIO - LES DOLOMITES - VENISE - Le Lac de Gardè - MILAN - LES ILES BORROMEES - LE VALAIS PAR LE SIMPLON. Fr. 285.— tout compris

4 jours 26-29 juillet Lucerne - Axenstrasse Les Schellenen - Andermatt - L'Oberalp - LES GRISONS AVEC LE JULIER - Saint-Moritz - LA FLUELA - Davos - Le Rheintal - Appenzell - Saint-Gall - LAC DE CONSTANCE - CHUTES DU RHIN - Zurich. Fr. 115.— tout compris

Programmes, renseignements et inscriptions

Librairie Dubois ou Garage Hironde S. A. Tél. 52.840 ou Tél. 53.190

Pour la tranquillité et le repos, passez vos vacances à l'Hôtel Weissenburg-Dorf

Eau thermale et source calcée à la station de cure pour les organes respiratoires. Natation. Belles promenades et courses. Vingt-cinq lits, véranda, salles de jeux et lecture, etc., jardin. Prospectus B. AS 9152 B. Se recommande : Famille A. GLAUSER-SCHAFFER.

Au MONT de BOVERESSE

la cueillette des narcisses bat son plein

Dimanche 12 juin 1938

La gare de Neuchâtel délivre un billet spécial en IIIème classe au prix de Fr. 2.35 pour les trains partant à 6 h. 52 et 10 h. 26. Retour de Boveresse à 19 h. 05. Un minimum de 10 voyageurs est exigé par départ

Courses de chevaux à Morges

Dimanche 12 juin 1938

La gare de Neuchâtel délivre à cette occasion un billet spécial IIIème classe aller et retour au prix de Fr. 5.80 en trains directs, billet valable pour Lausanne et pour Morges

Départ de Neuchâtel à 8 h. 02
Retour de Morges à 18 h. 31
Retour de Lausanne à 18 h. 52
Un minimum de 10 voyageurs est exigé pour l'exécution de cette course

Samedi 11 juin, à 15 heures AU LIDO DU RED-FISH CLUB (Croisement des Saars) Tram No 1 DEBUT DU COURS GRATUIT DE NATATION

pour dames et fillettes (10 leçons)
grâce au bienveillant concours de la maison Doris, fabrique de pâtes alimentaires à Genève
Ce cours sera donné tous les samedi après-midi, de 15 à 16 h., par Mlle Madeleine HURNI, professeur de culture physique et sports.

VOLAILLES

Grand choix de poulets de Bresse, de grain et du pays. Pigeons du pays et pigeons de Bresse. Lapins au détail. Bien assorti en

POISSONS du lac et de mer

Baisse sur les bondelles - Arrivage frais de filets de poissons de mer.

Au magasin
Lehnherr frères



le produit à base d'hormones universellement connu, il active le fonctionnement des glandes, régénère le sang, vivifie le corps.
Argent p. messieurs 100 tabl. Fr. 12.70
Or pour dames 100 tabl. Fr. 14.—
Dans toutes les pharmacies. Brochure illustrée, envoyée gratuitement par BIO-LABOR, Zollikon (Zch)

HOTEL DE LA BALANCE - Les Loges SOUS LA VUE-DES-ALPES

DIMANCHE 12 JUIN, dès 14 h. 30

Course aux œufs

organisée par la jeunesse de la Montagne
JEUX DIVERS - RESTAURATION - CHARCUTERIE DE CAMPAGNE - BEIGNETS AUX GENOUX
Se recommandant : la société et le tenancier.
En cas de mauvais temps, renvoi de huit jours.

Memento pour les courses d'école et autres :

- pâté de foie extra — 50 c. la boîte
- pain de Lenzbourg — Fr. —.80 et 1.25 la boîte
- crème sandwich — à Fr. —.55 et —.80 la boîte
- fromage en petites rations depuis Fr. —.65 la boîte
- Confitures en boîtes Touriste — depuis Fr. —.30 la boîte
- lait condensé — à Fr. —.20 la boîte
- œufs frais
- pruneaux secs
- fruits assortis en petits cornets
- bons sirops

ZIMMERMANN S.A.



Conserves bon marché

Petits pois
Pois et carottes
Haricots verts
la boîte de deux litres 1.50

EPICERIES PORRET

CHATEAUNEUF-DU-PAPE
Château Fortia
Premier grand cru
F.-Albert Landry Vieux-Châtel 18
Téléph. 51.465

Bois de feu

sapin cartelage, 14 fr. 50 le stère ; foyard cartelage, 21 fr. le stère ; bois façonné ; fagots toutes dimensions, livrés à domicile. — F. Imhof fils, Montmoulin. Tél. 61.252. *



FLIT tue les insectes

Exigez Flit en bidon jaune à bande noire et soldat.

BARBEZAT & Cie FLEURIER Ntel. P101-4N

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le secret de Kate

D'après l'anglais par LOUIS D'ARVERS

Les lèvres de la mère trompée frémissent et des larmes coulèrent lentement sur ses joues amaigries.

— Il emporte mon secret, pensait-elle, le secret que je dois garder toujours...

Trois semaines avaient passé, Florence Chateris pouvait se lever et s'étendre près de la fenêtre ensoleillée ouverte sur la campagne. L'enfant mûrie par la douleur et la maladie était une femme maintenant. Il n'était plus question de charme juvénile et le sourire semblait avoir à jamais quitté ses lèvres.

En dépit des efforts de Kate, elle parlait peu et s'absorbait des heures à contempler le paysage, perdue dans ses pensées.

— Kate, demanda-t-elle un jour, après l'une de ses interminables rêveries, qui marquait son visage d'une si profonde tristesse, voulez-vous m'amener sur la tombe de mon cher bébé. Je ne l'ai jamais vu, lui, mais je veux avoir au moins un souvenir du lieu où il est enseveli avant de quitter ce pays.

Kate pâlit en dépit de sa force de caractère.

— Nous en reparlerons quand vous serez plus forte, dit-elle, évitant une réponse directe.

Comment ferait-elle, grand Dieu! pour montrer à la malheureuse un tombeau qui n'existait pas.

Mais elle jugea prudent de presser le départ le plus possible.

Moins de quinze jours plus tard, elle en parla prudemment.

— Nos amis s'étonnent de notre longue absence, Flo, il est grand temps de revenir à Londres.

— Chez nous, à Londres? — Et ensuite à Chatertis.

Un abîme de souffrances avait fait trembler la voix de la petite maman mystérieuse en prononçant ces simples mots: chez nous.

— Oui, ma chérie, insistait la grande sœur, c'est inévitable maintenant... et sans aucun danger pour votre secret.

— Si... la chose était arrivée à Londres, poursuivait-elle, nous n'aurions pu le garder; mais ici dans cette ville où nous sommes inconnues, il n'y a pas à craindre que personne apprenne jamais ce qui est arrivé.

— Le croyez-vous vraiment, fit Florence incrédule. Des secrets de cette sorte ne peuvent pas être gardés éternellement.

— Je pense le contraire, ma chérie, et vous pouvez avoir confiance

en moi, car je connais mieux la vie que vous.

— Je suis superstitieuse, peut-être, mais j'ai peur...

— Vous n'avez aucune raison d'avoir peur, le bon docteur West ne nous trahira jamais...

Flo leva sur sa sœur un regard profond et presque textuellement répéta les paroles que le docteur avait déjà dites à sa sœur.

— Il me semble que ce serait plus digne et même plus sage de porter les conséquences... de tout... Supposez que nous tenions notre secret, caché pendant quelques années et que soudain la vérité soit connue?

— Cela ne se peut pas, je vous le répète, j'ai pris toutes les précautions possibles.

— Si mon cher petit avait vécu, rien au monde n'aurait pu m'empêcher de dire la vérité et d'encourir tous les risques. Je l'aurais gardé, dût le monde entier se tourner contre moi... J'aurais travaillé pour lui... et vécu pour lui... Maintenant rien ne m'importe...

Kate était devenue de plus en plus pâle, mais sa sœur était trop absorbée en sa douleur de veuve et de mère pour le remarquer.

— Je ne crois pas, reprit-elle, les yeux toujours fixés au loin, qu'un secret puisse être gardé sur cette terre. Je vivrai toujours dans l'angoisse, Kate, j'aurai peur du murmure du vent et du bruissement des

feuilles. Je verrai un danger dans chaque étranger qui croisera ma route. Pourquoi ne pas dire simplement la vérité?

— Vous êtes encore faible, chérie, et vous parlez sous l'empire de votre dépression nerveuse. Vous penserez autrement quand vous serez tout à fait guérie. Croyez-moi, faites un effort, essayez d'avoir confiance en moi et aidez-moi dans ce que je fais pour votre bonheur.

IV

Six semaines plus tard, les deux sœurs disaient adieu à la ferme du Moulin.

Par bonheur pour leur secret, leur propriétaire vendait sa ferme et partait résider en Amérique où sa fille venait de se marier. Elle serait désormais trop éloignée pour être redoutable. Du reste qu'aurait-elle pu dire? Les couches prématurées d'une jeune femme escortée de sa sœur et prise des douleurs de l'enfement en cours de route ne présentaient rien d'anormal aux yeux de la brave dame.

Seul le docteur restait troublé. Quand il prit congé de Kate Chateris, il ne put s'empêcher d'émettre un nouveau blâme.

— Comment, ne lui avez-vous pas encore dit que son enfant est vivant? gronda-t-il.

— J'attends qu'elle soit un peu plus forte...

— Avez-vous pris au moins de bonnes précautions avec la nourriture?

— Oui, elle s'occupera de lui pendant quelques mois... juste le temps que nous passerons au bord de la mer pour achever la convalescence de Flo...

Et, un peu confuse malgré tout, elle mit sa main sur le bras du docteur.

— Je peux compter sur votre discrétion, docteur?

— Le secret professionnel m'en fait un devoir absolu...

— Ce n'est pas assez pour moi, docteur, je voudrais votre parole d'honneur, non seulement de médecin, mais d'honnête homme.

— Je n'ai pas deux paroles et en moi, le médecin ne se sépare pas de l'homme. Vous pouvez être assurée qu'aucun mot ne sortira de mes lèvres concernant votre secret.

— Alors je suis tranquille, fit Kate, poussant un soupir de soulagement.

Le docteur était moins satisfait.

— Puis-je voir votre sœur? demanda-t-il.

La réponse vint de Florence elle-même, qui entra dans le petit parloir de la ferme. Elle tendait ses deux mains au docteur avec une reconnaissance émue.

— Il faut achever mon œuvre en vous soignant bien pour hâter votre convalescence.

La jeune femme eut un geste d'indifférence que le brave homme feignit de ne pas voir.

— J'ai votre adresse, Miss Chateris, dit-il, sortant son carnet, 59, Clyde Terrace Hyde Park.

J'espère que vous voudrez bien me faire savoir si vous êtes arrivées en bonne santé?

— Je n'y manquerai pas, promit Kate.

Mais à peine le docteur parti, Florence se retourna vers elle.

— Vous deviez me montrer la tombe de mon cher petit avant mon départ, Kate, allons au cimetière.

— Non, ma chérie, vous n'êtes pas encore assez forte, et vous aurez assez de peine à supporter les fatigues du voyage, sans ajouter des émotions inutiles...

— Pas inutiles, plaïda Flo...

— Nous reviendrons plus tard, quand vous serez tout à fait guérie...

Les yeux de la jeune femme se fixèrent sur la vieille église en face de la fenêtre.

— J'ai tant prié pour que Dieu me fit la grâce de mourir durant cet affreux voyage de Londres ici... Vraiment c'eût été mieux.

— N'y pensez plus, chérie, à quoi bon? Le passé est mort, Page Blanche! comme nous disions au pensionnat... Nous n'en reparlerons jamais...

(A suivre.)

LES ARTS ET LES LETTRES

Les livres nouveaux

Des poètes...

Allons... allons, la poésie ne se porte pas trop mal, bien que l'on nous annonce assez régulièrement la disparition des poètes. Voici que paraissent presque coup sur coup trois excellents recueils qui méritent plus que de l'attention.

Et tout d'abord, qu'attendent les journaux littéraires pour souligner l'importance de ce volume que Mme Alice de Bray nous donne aujourd'hui sous le titre « Rochers ». Cet auteur, dont nous avons déjà lu des choses charmantes, s'avance à pas menus et décidés vers la pleine possession d'un talent fait d'élan et de profondeur.

(Edit. La Baconnière, Boudry)

M. Gilbert Trolliet s'affirme dans un recueil de vers du plus grand mérite: « Paysages confidentiels ». Comment ne pas aimer de lui ce poème qui commence à la façon d'Henri de Régnier:

Viens au jardin pendant que durent [les glycines] Que la journée, au seuil des étoiles, [décline.]

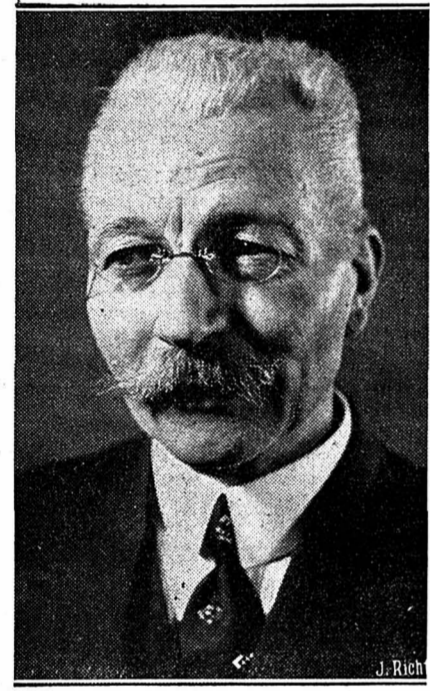
Il y a, dans certains de ces paysages confidentiels, des morceaux d'une admirable justesse de touche. (Edit. « Présence », Genève)

Et voici que paraît, à Neuchâtel, un livre de poèmes intitulés « L'inconnu » et dont certains sont une révélation. Leur auteur, Mme Antoinette Nusbarne, nous enchante par une délicatesse, une recherche, une discrète façon de vibrer qui sont devenues bien rares:

Echappe. Laisse, là, les tâtonnants [adages...] dit-elle. Et elle nous entraîne, à sa suite, dans un pays où la poésie est maîtresse.

Une réussite. (Edit. V. Attinger) (g.)

Une retraite à l'Ecole polytechnique fédérale



Le professeur Paul Jaccard, de Sainte-Croix (Vaud) a, durant 35 ans, dirigé l'Institut physiologique botanique de l'E.P.F. à Zurich et enseigné la botanique générale. Il est le doyen d'âge des professeurs en activité à l'E.P.F. Il vient d'informer le Conseil fédéral de son intention de se retirer.

Dans les lettres romandes

L'excellent écrivain C.-F. Landry, dont la presse neuchâteloise a publié fréquemment de très belles choses, a dû entrer brusquement à l'hôpital cantonal, à Lausanne, pour s'y faire soigner.

Toscanini à Lucerne

Le 25 août prochain, le chef d'orchestre Toscanini dirigera à Lucerne un grand concert dans le parc de la maison qu'habita Wagner, à Tribtschen, de 1866 à 1872, et où il acheva notamment les « Maitres-Chanteurs » et composa « Siegfried » et le « Crépuscule des Dieux ». Le programme, outre une symphonie de Mozart et une autre de Beethoven, prévoit l'exécution de l'Idylle de Siegfried, qui fut pour la première fois dirigée par Wagner à Tribtschen même.



— Vous avez entendu ces terribles coups de tonnerre, cette nuit. — Non, vous savez, la fenêtre de notre chambre à coucher donne sur la cour.

COUPS DE CISEAUX

Une comparaison

M. Laurent-Eynac, ancien ministre français de l'air, rappelle au « Matin » que la France produisait en 1918 3000 avions par mois; actuellement, elle en produit 30. Il ajoute:

Plusieurs méthodes concourent à la défense contre les bombardements aériens. L'appareil adverse peut être arrêté en vol par l'aviation de chasse, l'artillerie anti-aérienne et d'autres procédés, tels que des barrages de ballons et de mines, par exemple.

Il peut également être détruit au nid, c'est-à-dire sur son terrain de départ, par l'aviation de bombardement, et même dans l'ouf, à l'usine qui le construit, par le même moyen.

Enfin, la crainte des représailles peut empêcher un adversaire d'entreprendre des raids meurtriers.

Il se trouve que la France est actuellement très mal placée pour mettre ces différents moyens en œuvre. Les appareils de chasse en service sont tous moins rapides que les bombardiers modernes qu'ils devraient arrêter. Leur action est, de ce fait, fort illusoire.

La D. C. A. n'est guère mieux dotée. La guerre d'Espagne a mis en lumière l'efficacité des nouveaux matériels anti-aériens, principalement des canons de 37 et 20 mm, à grande cadence de tir. Nous n'avons aucun de ces matériels en service.

L'attaque des appareils sur leur terrain ou à l'usine de construction serait couronnée de succès par la vitesse est de 100 kilomètres inférieure aux avions allemands et qui trouveraient devant eux des chasseurs plus rapides que les nôtres et une D. C. A. imposante. Par ailleurs, la multiplicité des terrains est de règle en Allemagne et les usines d'aviation sont dispersées de plus en plus dans un grand nombre d'ateliers spécialisés chacun dans la production d'une pièce particulière.

Dans ces conditions, la lutte aérienne devient inégale entre la France et l'Allemagne.

Si l'on ajoute que, tout au moins tant que dure la guerre d'Espagne, l'Allemagne aurait probablement tout loisir d'utiliser les aérodromes qu'elle installe actuellement au-delà des Pyrénées, la situation aérienne est la suivante:

« L'Allemagne dispose, par son aviation lourde, d'une véritable artillerie de 1000 kilomètres de portée, pour venir à son gré les objectifs sur toute l'étendue du territoire national, et ayant un débit éventuel de 1000 tonnes de bombes par jour. » Au moins pour un certain temps, au début des hostilités.

Que l'on envisage ces 1000 tonnes d'explosifs tombant en un lieu ou dans un autre, elles sont à même de créer, sur les personnes comme sur les biens, d'irréparables dommages.

L'homme de la rue pense parfois à ces éventualités, devenues possibles du fait de notre insuffisance aérienne.

On lit: « En 1918, finis fabrications trois mille avions par mois. Moins, dernier, nous n'en avons guère sorti plus de trente. »

L'écart de ces chiffres est l'explication de notre faiblesse. Tant que la production aéronautique sera si faible, les Français pourront craindre à bon droit qu'un jour le ciel ne leur tombe sur la tête.

Dépopulation des campagnes

De M. E. Juillerat au « Jura », un judicieux article où il compare la dépopulation des campagnes françaises à celle de sa région:

Si la dépopulation ne présente pas en nos régions un caractère de gravité aussi accentué que chez nos voisins, elle constitue aussi une inquiétude. N'oublions pas que dans tous nos districts jurassiens la population ne cesse de diminuer. L'Ajoie et le Clos-du-Doubs ne sont pas plus peuplés qu'en 1870 et depuis le début du siècle les Franches-Montagnes ont perdu près du tiers de leurs habitants.

Pourtant la terre n'est pas délaissée; elle atteint même des prix qui dépassent sa valeur normale.

La dépopulation est surtout due au fait que les conditions deviennent dures pour les petites exploitations, que le revenu ne suffit plus à faire face à l'accroissement des besoins qu'impose le progrès.

Les facilités procurées par la technique nouvelle font aussi que les propriétaires à l'aise peuvent accroître, par l'achat de terre, leurs exploitations sans qu'ils aient des besoins supplémentaires de personnel. L'élevage remplaçant les cultures favorise aussi la concentration.

Que les temps ont changé à la campagne depuis le temps où une population presque aussi nombreuse que celle d'aujourd'hui vivait absolument du rapport du sol. Mais alors l'existence était plus frugale. Chacun cultivait son pain. Un paysan produisait l'huile par les navettes qu'il cultivait. Le chanvre qu'il semait le fournissait en toile inusable et lui permettait d'offrir à ses filles d'opulents trousseaux. De la laine de ses moutons il faisait confectionner une étoffe solide. Nous voilà loin de tout cela aujourd'hui!

Aussi ceux qui n'ont que peu ou pas de terres ou bien qui quittent les villages, ou bien se voient à des activités industrielles, tout en pratiquant parfois encore la paysannerie. Cette double activité a souvent d'heureux effets. L'apport que l'on tire du sol permet de pallier à l'insuffisance du revenu du travail manufacturé.

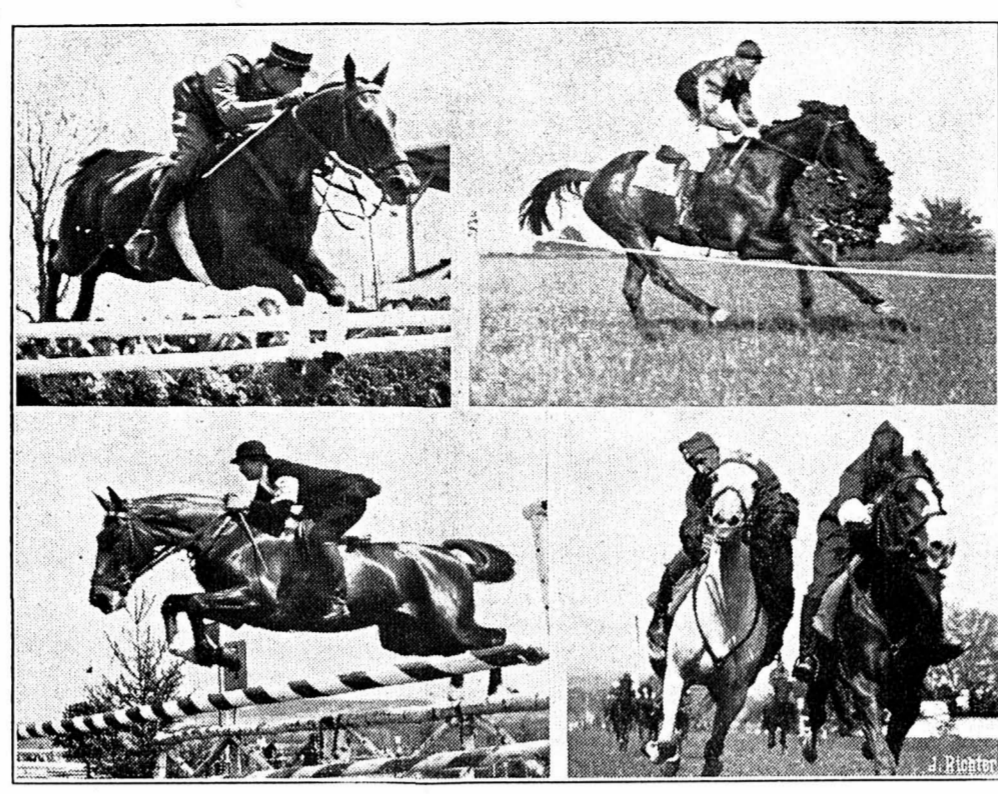
Mais, à la ville, on accuse les campagnes d'accepter de travailler à des prix dérisoires et de priver ainsi d'un salaire normal ceux qui n'ont pas la ressource d'un gain accessible.

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. Nous croyons qu'on pourrait supprimer les griefs tout en pratiquant une politique consistant à maintenir à la campagne une nombreuse population. Il y a là une nécessité vitale pour un Etat et si l'on réussit on aura bravé les menaces de décadence.

Du côté de la campagne

Ce qu'il faut faire en juin à la basse-cour

Distribuer de la verdure à volonté; renouveler sinon deux fois, au moins une fois chaque jour, l'eau des abreuvoirs. Un abreuvoir économique et qui offre l'avantage de ne pas être sali par les volailles est constitué par un vase dans lequel plonge un goulot d'une bouteille renversée et remplie préalablement d'eau et maintenue suspendue à deux ou trois centimètres du fond du vase. Les perchoirs doivent être maintenus propres et la paille des pondoirs souvent renouvelée et saupoudrée de poudre de pyréthre et de fleur de soufre. Enlever le duvet des vieilles oies. Quant aux oisons et aux dindonneaux, il faut les conduire en pâture pour que leur élevage soit productif.



Les courses de chevaux de Frauenfeld

Plusieurs milliers de spectateurs ont assisté deux jours durant aux passionnantes épreuves que se disputèrent les meilleurs cavaliers de Suisse. Voici, en haut à gauche: le pilt E. Steinmann, gagnant du Prix de l'armée, sur son cheval « Umbrla »; en haut à droite: le major von Mossner, sur « Killcreene Boy », gagnant du Prix de Frauenfeld; en bas à gauche: Mlle M. Rupprecht, sur « Sancha »; en bas à droite: deux concurrents du Prix de la « Murg ».

Le contre-projet à l'initiative de crise N° 2

CE QUE PROPOSE LE CONSEIL FÉDÉRAL POUR LUTTER CONTRE LE CHOMAGE

La couverture financière du projet

Nous continuons aujourd'hui l'examen du message fédéral dont nous avons commencé hier l'analyse:

Création de possibilités de travail

Il est bien évident que les sommes dépensées pour la défense nationale contribueront, dans une bonne mesure, à donner du travail à l'industrie métallurgique et à l'industrie du bâtiment. Toutefois, le projet prévoit encore une série de subventions destinées directement à ranimer le marché du travail.

Industrie du bâtiment. — Pour continuer l'action commencée il y a deux ans déjà et favoriser l'industrie du bâtiment en accordant des subventions pour les travaux de construction ou de réfection d'immeubles, etc., le Conseil fédéral demande un crédit de 90 millions, réparti de la manière suivante: 40 millions en 1939, 30 millions en 1940 et 20 millions en 1941. Les subsides fédéraux ne seraient versés, comme par le passé, qu'aux cantons accordant eux-mêmes une subvention. Toutefois, pour les travaux de réparation et de remise en état, les subsides ne seraient accordés que pour la période s'étendant du mois de novembre au mois de février. On obtiendrait ainsi une répartition plus régulière des travaux au cours de l'année.

Grands travaux d'amélioration et de correction. — Le Conseil fédéral a incorporé au programme des grands travaux les projets suivants, déjà élaborés: amélioration de la plaine de la Linth (6,875,000 fr.); correction de la Limmat (1,780,000 francs); aménagement d'un chenal dans l'ancien lit du Rhin, entre Sankt-Margrethen et le lac de Constance (1,252,000 fr.).

Travaux ferroviaires. — Le doublement de la voie, sur la ligne du Gothard, entre Brunnen et Fluelen et entre Lugano et Taverne s'élevaient à 28,2 millions, dont 9,750,000 fr. à la charge de la Confédération (le reste étant inscrit au budget des constructions des C. F. F.). A ce propos, le message précise: « En établissant une seconde voie de Brunnen à Fluelen, laquelle franchirait les passages dangereux en tunnel, on serait sûr que si la ligne actuelle, si vulnérable, était de nouveau coupée, il resterait au moins une voie de communication. Or, c'est là un facteur de premier plan pour une voie de communication appelée à jouer un rôle capital en cas de guerre. On comprendra les raisons pour lesquelles nous ne nous étendons pas davantage sur cet aspect de la question. Nous nous bornerons simplement à rappeler que la ligne du Gothard non seulement relie le Tessin au reste de la Suisse, mais donne accès à des fortifications et dessert une région où

se trouvent des établissements militaires extrêmement importants. »

D'autre part, une subvention fédérale de 4,1 millions serait accordée aux C. F. F. pour l'électrification de la ligne du Brunig.

Citons enfin, un subside de 225,000 francs octroyé au chemin de fer de la Bernina pour le déplacement de la ligne, en vue de parer aux dangers d'avalanche.

Aviation civile. — Un crédit de quatre millions est prévu en faveur de l'aviation civile. Deux millions seraient destinés à l'établissement d'un système d'aérodromes assurant à notre pays quelques places d'aviation dont les dimensions et autres caractéristiques suffiraient à empêcher que la Suisse fût laissée de côté par le grand trafic aérien. En outre, il faudrait aménager un nombre suffisant de terrains d'atterrissage, d'évitement ou de secours, répartis judicieusement sur l'ensemble du territoire.

Un million et demi serait affecté au service général de la sécurité aérienne (installations radio-aéronautiques, météorologiques, surveillance, signalisation, éclairage, etc.). Enfin 500,000 fr. seraient destinés à la formation de spécialistes et aux essais relatifs aux nouvelles installations prévues.

Service de travail. — Le projet prévoit un crédit de 8 millions pour le service de travail volontaire (camps de travail), les cours spéciaux pour chômeurs, et une aide spéciale en faveur des chômeurs des professions techniques, commerciales et artistiques.

Routes alpêtres. — Outre le crédit de 32 millions déjà voté pour la construction des routes alpêtres, selon un programme dont l'exécution est commencée, le Conseil fédéral demande encore 35 millions pour la construction d'une route devant relier le canton de Glaris à celui des Grisons et pour l'aménagement de la route de l'Oberalp.

Améliorations foncières. — Pour les améliorations foncières (y compris la construction de la route du Prugel), le projet prévoit un crédit de 11 millions; un autre de 4 millions pour la correction et l'endiguement de cours d'eau; un troisième enfin de 4 millions pour des travaux forestiers. Ce serait là un moyen de venir en aide aux populations des régions montagneuses.

Industrie, artisanat et tourisme. — Une somme de 14 millions serait versée sous forme de subsides de fabrication aux industries travaillant pour l'exportation et qui ont perdu leur capacité de concurrence, à cause des prix pratiqués à l'étranger (il s'agit surtout, en l'occurrence, de l'industrie textile). C'est également à ce chapitre que serait inscrite la subvention d'un million et demi permettant

à la Suisse de participer à l'exposition universelle de New-York, en 1939.

De plus, un million serait accordé aux coopératives de cautionnement et autres institutions d'entraide artisanale. Enfin, pour le tourisme, on prévoit un crédit de 4 millions pour la propagande par le film, pour équiper d'appareils de projection les agences suisses de tourisme établies à l'étranger et les consulats suisses, pour la réclame à l'occasion des grandes expositions internationales annoncées, etc.

Pour la création de possibilité de travail proprement dites, on obtient ainsi un total de 202 millions, ce qui fait, avec les dépenses prévues pour la défense nationale, 395 millions.

La couverture financière

Comme nous l'avons dit déjà, les dépenses militaires pourraient être couvertes par le produit de l'impôt dit « de défense nationale », introduit par le projet constitutionnel actuellement à l'étude devant les Chambres. Mais, si le nouvel article constitutionnel est rejeté par le peuple? C'est là le gros point d'interrogation et, à ce sujet, le message reste muet. Quant aux 202 millions affectés à la création d'occasions de travail, ils seraient amortis en quinze ou vingt ans, par la recette provenant d'un impôt sur le chiffre d'affaires, frappant uniquement les grands magasins (à l'exception des coopératives organisées selon le principe de l'entraide).

Cet impôt serait progressif et le taux varierait de 2 pour mille et arriverait à 5 pour cent. C'est évidemment là le point délicat du projet et nous nous proposons d'y revenir.

G. P.

Dans le pays

Un arrêté du Conseil fédéral sur la réélection des fonctionnaires

BERNE, 8. — Le Conseil fédéral s'est occupé mardi — et a pris un arrêté à ce sujet — de la question de la réélection des fonctionnaires pour la période s'étendant de 1939 à 1941. En ce qui concerne la limite d'âge, fixée à 65 ans il y a trois ans, le Conseil fédéral a précisé aujourd'hui l'ancienne disposition quel que peu élastique, en ce sens que les fonctionnaires qui atteignent 65 ans jusqu'à la fin de 1938 ne pourront bénéficier d'une réélection, et que les fonctionnaires qui auront 65 ans pendant la période 1939 à 1941 ne seront éligibles que jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle ils atteignent 65 ans. Toutefois, ces deux catégories de fonctionnaires pourront faire l'objet d'une réélection, si l'intérêt du service l'exige. Cette dernière disposition ne lie pas les chemins de fer fédéraux, lesquels ont décidé la stricte observation de la limite d'âge. La Confédération ne veut pas intervenir ici.

Le nouveau Grand Conseil bernois procède à sa constitution

BERNE, 7. — Mardi après-midi, le nouveau Grand Conseil bernois s'est réuni pour procéder à sa constitution. Ce Grand Conseil comprend 184 membres — l'ancien en avait 228 — qui se répartissent comme suit: 64 des paysans, artisans et bourgeois; parti des socialistes 55, radicaux 28, jeunes paysans 22, conservateurs catholiques 11, et quatre petits partis chacun un.

Le bureau a été constitué comme suit: président, M. Hermann Hulliger (soc.), Heimberg; premier vice-président, M. Edouard de Steiger (parti des paysans, artisans et bourgeois); Berne; second vice-président, M. Meier (rad.), Bienne.

Une bijouterie cambriolée à Genève

GENEVE, 8. — Des cambrioleurs ont réussi la nuit dernière, en perçant le plafond d'un premier étage inhabité, à pénétrer dans une bijouterie de la rue Grenus et de piller complètement la vitrine et les tiroirs. Les malfaiteurs, délaissant tout ce qui était en doublé et plaqué, ont emporté une centaine de bagues, des montres, des colliers et des pendentifs en or, estimés à première vue à 10,000 fr. La police enquête.

Le projet d'expédition polaire d'un grand explorateur britannique

Celui-ci voudrait joindre par le pôle les Etats-Unis et l'Union soviétique

MOSCOU, 7. — Sir Hubert Wilkins, l'explorateur britannique et grand spécialiste des expéditions polaires, est arrivé hier à Leningrad, pour conférer avec les membres de l'expédition polaire soviétique.

On se souvient de l'audacieuse tentative de 1931, au cours de laquelle, sur le sous-marin « Nautilus », prêt par le gouvernement américain, sir Hubert Wilkins et les vingt-deux hommes de son équipage subirent tant de souffrances en essayant d'atteindre le pôle nord.

Le courageux explorateur anglais ne s'est jamais avoué vaincu et, depuis deux ans, il prépare une nouvelle expédition, avec sept hommes seulement. Il tenterait de joindre par le pôle nord les Etats-Unis et l'Union soviétique.

— Mon projet d'organiser un voyage sous-marin à travers les espaces arctiques est communément considéré comme irréalisable, a-t-il dit, mais je suis pleinement confiant dans le succès de mon entreprise. Nous serons ravitaillés en avion.

En volant deux fois de Moscou aux Etats-Unis, les aviateurs soviétiques n'ont-ils pas démontré que les vols transatlantiques étaient pratiquement possibles?

Deux ingénieurs mécaniciens, deux savants, deux pilotes et un opérateur de radio constitueront l'équipage du « sous-marin polaire », avant la construction est déjà fort avancée. Sir Hubert Wilkins espère que tout sera prêt l'an prochain. Cependant, il reste à trouver près de la moitié de la somme — environ trois millions cinq cent mille francs — nécessaire à l'explorateur, pour mener à bien son entreprise.

L'activité de la Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel

Du rapport du comité nous extrayons les quelques lignes qui suivent. Venant au moment de la collecte annuelle de cette institution, ces renseignements sont pour nous l'expression de nature à encourager les généreux donateurs.

On a pu constater en Suisse que la mortalité par tuberculose a diminué environ de moitié depuis le début du siècle, soit depuis que des mesures sérieuses ont été prises pour lutter efficacement contre ce fléau. Qu'en est-il actuellement de la « morbidité »? Les malades atteints de tuberculose ont-ils diminué dans une proportion analogue? On comptait en gros — et l'expérience prouve que cette estimation est à peu près exacte — que pour un mort par tuberculose, il y a dix malades atteints de cette affection. Puis que les morts ont diminué de 50 %, on voudrait croire que les toussesurs bacillifères sont en diminution dans une même proportion. Mais il est très difficile d'apprécier des chiffres et de les prouver. Cependant, dans notre canton au moins, il est certain que les malades tuberculeux sont passablement moins nombreux; nous n'en voulons pour preuve que la moindre fréquentation du Sanatorium neuchâtelois à Leysin où nos cent lits ne sont plus toujours occupés continuellement, parce que les demandes affluent moins; et nous constatons aussi que nos tuberculeux peuvent être plus rapidement admis qu'au temps jadis où les salles d'attente regorgeaient de patients qui, à leur grand dam, étaient obligés de patienter longtemps avant de trouver une place à Beau-Site. Peut-être aussi qu'avec les moyens modernes et actuels de cure, les séjours individuels au Sanatorium sont devenus plus courts; nous ne saurions l'affirmer... Le fait est que, dans notre dispensaire de Neuchâtel nous avons constaté en 1937, une diminution du nombre des consultants reconnus tuberculeux.

Il y en a eu 98 seulement, alors que nous en avions noté 113 en 1936, 116 en 1935, 124 en 1932 et 128 il y a dix ans, ce qui indique une régression constante, alors que, d'autre part, médecins et toussesurs s'adressent en plus volontiers à notre institution, ce dont nous avons continuellement des preuves.

Bulletin d'abonnement à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

Feuille d'avis de Neuchâtel

jusqu'au 30 septembre 1938 . . . 4.50 31 décembre 1938 . . . 8.20

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux IV 178. Veuillez prendre le montant de mon abonnement en remboursement. Biffer ce qui ne convient pas.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée, affranchi de 5 c.

L'Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» 1, rue du Temple-Neuf

La plus grande découverte pour la barbe depuis le rasoir mécanique

Advertisement for EMULSOR shaving cream. It features a circular inset showing a man shaving with a safety razor. The text describes the product as a 'super-mousse sans savon' that prevents the razor from 'deraping' the hair. It claims to be the first of its kind and includes a list of ingredients: 'PLUS DE "FEU DU RASOIR" PLUS DE "FEU DU SAVON"'. The advertisement also mentions that it is suitable for sensitive skin and provides contact information for Athanon, S.A. in Geneva.

LES SPORTS

FOOTBALL

Dernier galop d'entraînement des Suisses avant le match contre l'Allemagne

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Pour se préparer aux rencontres de la coupe du monde, les Français jouent au volley-ball, les Italiens font de la culture physique et les Suisses du basket. Il semble que parmi les différentes méthodes d'entraînement, ce sont les Suisses qui pratiquent la meilleure. Tel est du moins l'avis de la presse sportive française de mercredi. Et la partie de basket qu'ils ont disputée hier matin a été sagement pour eux très utile à la veille du match si important qu'ils vont disputer cet après-midi contre l'Allemagne.

Le basket apprend aux joueurs l'art du démarrage, il développe les réflexes et le souffle, nous confie l'entraîneur Rappan qui nous accueilli à notre arrivée au Vésinet où le « onze » suisse se repose depuis lundi.

Minelli est-il rétabli? J'espère qu'il sera en état de jouer, mais il souffre encore de la jambe. S'il ne se sent pas en conditions physiques suffisantes, je ferai jouer à sa place le jeune Stelzer. L'équipe ne subira aucun changement. Trello Abegglen est toujours en excellente forme et tous les autres footballeurs sont décidés à jouer serré en face de l'Allemagne.

M. Rappan leur a suggéré de pratiquer un jeu sobre, sans fioritures. Souhaitons qu'ils écoutent ses excellents conseils.

L'essentiel n'est-il pas, dans une rencontre de coupe, d'imposer sa tactique dès le début et de marquer le plus rapidement possible?

Grâce aux jours de repos qu'ils ont passés au Vésinet et à l'excellent moral de tous les joueurs, on peut espérer que la Suisse se défendra avec honneur en face de l'Allemagne.

AVIATION

L'« as » allemand Udet vole à 634 km. à l'heure et bat des records

Avant-hier, près de Rostock, le major-général Udet, chef de la section technique du ministère de l'air de Berlin, atteignit 634 kilomètres-heure sur le nouvel avion de chasse « Heinkel » désarmé et actionné par un moteur « Daimler Benz » DB 600, dont la puissance de 950 CV avait été augmentée.

Cet exploit est sensationnel parce qu'il démontre que, un à un, les obstacles qui se dressent sur la voie suivie par les ingénieurs de cellules et de moteurs sont surmontés. Et que l'homme est capable, même dans un virage en épingle à cheveux, de conduire d'une main ferme son avion à plus de 600 à l'heure.

Le niveau de cette performance se situe sans peine:

Sur un circuit de 100 km. comportant un virage, le général Udet a dépassé de 23 km.-heure 420 le record de la plus grande vitesse en avion établi à 610 km.-heure 950 par son compatriote Wurster.

Le record de vitesse en avion sur 100 km.-heure est battu de 80 km.-heure 013 (ancien record: 554 km.-heure 357 par l'Italien Furco Nicè).

Le record de vitesse sur 100 km. en hydravion est dépassé de 5 km.-heure. Le capitaine italien Cassinelli a porté ce record en hydravion à 625 km.-heure 370, le 8 octobre 1933, avec le « Macchi » M. C. 72, actionné par deux moteurs Fiat de 1200 CV. montés en tandem et dans le fuselage.

Le record de la plus grande vitesse dans l'air a été approché de 74 km.-heure 839. Ce dernier record — 709 km.-heure 209 — a été conquis, le 23 octobre 1934, par le lieutenant italien Agello avec le « Macchi » M. C. 72 de 2400 CV.

Quand le major-général Udet le voudra, il surpassera sans aucune difficulté le record de vitesse en avion — 610 km.-heure 950 de moyenne après quatre passages sur une base de trois kilomètres — puisque, sur 100 km. — un circuit avec un virage, — il a volé à 634 km.-heure 370.

TENNIS

Les championnats internationaux de France

Voici les résultats des quarts de finale disputés mercredi:

Simple messieurs: Puncoc bat Cejnar, 4-6, 6-3, 6-2, 6-3; Menzel bat Mtic, 6-0, 6-0, 6-1; Budge bat Destre-meu, 6-4, 6-3, 6-4; Boussu bat Pallada, 6-1, 3-6, 4-6, 6-1, 6-2.

Simple dames: Mme Mattheu bat Mrs Stevenson, 6-4, 6-0; Mme Rollin bat Mme Goldschmidt, 6-2, 6-1; Mme Landry bat Mme Henriotin, 6-2, 6-2; Mme Hays bat Mme Pannetier, 2-6, 6-4, 6-3.

Double dames: Mmes Landry-Hals battent Mmes Lebaillly-Pannetier, 6-3, 6-4.

Communiqués

Quand faut-il acheter?

Faut-il acheter un billet de loterie dès les premiers jours de son émission ou est-il préférable de l'acquérir juste avant le tirage? Les deux méthodes paraissent également justifiables, et les œuvres sociales qui sont les bénéficiaires de chaque billet vendu y trouveront de toute façon leur compte. Cependant, en attendant trop, on risque, au tirage, de ne pas avoir les choses de ne pouvoir même plus mettre la main sur le dernier billet de la deuxième tranche.

Les attaques de l'extrême-gauche contre M. Motta

(Suite de la première page)

Dans tout cela, les communistes voient un coup monté par la police fédérale, pressée de justifier son activité en poursuivant les démocrates, alors qu'elle laisse courir les agents et espions fascistes qui préparent la ruine de cette chère patrie suisse, grâce à l'inertie coupable du parquet fédéral et de M. Baumann lui-même, dont le seul souci est de violer la constitution.

M. Baumann se contenta de répondre qu'il n'avait pas de leçons à recevoir d'un communiste et que si vraiment les espions étaient aussi nombreux que le prétendaient les marxistes, il s'étonnait qu'on ne lui en signale pas davantage.

Délaissant les tréteaux de la foire électorale, M. Huber essaya de porter le débat sur le terrain juridique. Revenant à la liberté de la presse, le député socialiste de Saint-Gall défendit fort habilement, comme à son ordinaire, que si certains journaux suisses attaquaient trop violemment les chefs d'Etat étrangers ou leur politique, s'ils vont jusqu'à les injurier, le Conseil fédéral ne saurait être tenu pour responsable de ces écarts. Il n'a donc pas à intervenir. Tout ce qu'il peut faire, c'est signaler au gouvernement offensé qu'en vertu du code pénal suisse, il peut demander réparation à un tribunal suisse. Nos juges et nos lois sont à sa disposition.

M. Baumann ne contesta pas le bien-fondé de cette argumentation, en théorie. Il expliqua fort pertinemment qu'en pratique jamais un gouvernement étranger n'acceptera la juridiction d'un tribunal suisse dans une affaire où il estime l'honneur national en jeu. Mais il prendra à l'égard de la Suisse des mesures dont le peuple entier pâtira.

Ces considérations terminèrent le débat sur la gestion du département de justice et police. Signalons encore, pour finir, le « postulat » que présente M. Dollfus, député tessinois, à propos de la gestion du département de l'intérieur, et qui demande qu'on organise en Suisse des « tournées de châteaux », comme cela se fait dans d'autres pays. On conduirait donc les touristes de châteaux en châteaux, selon l'itinéraire le plus favorable. L'idée est excellente et l'on attend avec curiosité de voir la suite que lui donnera le Conseil fédéral.

G. P.

Les libéraux contre le plan de travail

BERNE, 8. — Le groupe libéral des Chambres fédérales s'est réuni mercredi après-midi. Il a déploré que le projet de M. Obrecht, avec ses 400 millions de dépenses nouvelles, remette en question toute la révision constitutionnelle préparée à grand-peine par le département des finances. Le projet Obrecht, dit-il, lance le pays dans une aventure financière sans précédent et menace la Suisse du sort de la France. Une position nette du groupe libéral contre cette solution marxiste s'impose.

Le tir fédéral à l'arme de petit calibre

La Société des tireurs de la ville de Zurich prépare activement le Xme tir fédéral à l'arme de petit calibre, qui aura lieu à Zurich du 30 juillet au 7 août prochains.

L'arme de petit calibre est un excellent moyen de préparation à l'art du tir des temps modernes, elle mérite donc une attention spéciale, car nous avons encore fraîchement à la mémoire l'éclatant succès que nos matcheurs ont remporté, l'année dernière, en Finlande.

Le concours fédéral de sections en campagne

(Comm.) Les 25 et 26 juin prochains, s'effectuera dans le canton de Neuchâtel, le concours fédéral de sections en campagne, concours de tir très populaire — le plus populaire de tous — puisqu'il est entièrement gratuit; en effet les sociétés ne sollicitent de leurs sociétaires qu'un petit effort: celui de se rendre sur la place de tir, pour prendre part à cette épreuve qui s'effectue sur la base d'un règlement élaboré par la Société suisse des carabiniers.

ATHLÉTISME

Une grande journée à Neuchâtel

(Comm.) La grande journée d'athlétisme organisée par l'« Express » sous le patronage de l'« Ancienne » aura lieu dimanche. Le traditionnel « Tour de ville » par relais sera disputé le matin. Les organisateurs ont reçu l'inscription de 20 équipes de 10 coureurs, venant de Fribourg, Bâle, Grenchen, La Chaux-de-Fonds, Cressier, Peseux et Neuchâtel. Le parcours est le même que l'année dernière.

L'après-midi, la manifestation continuera sur l'emplacement de l'« Ancienne », par la journée des jeunes, sous le contrôle de la commission suisse d'athlétisme légère (C. E. A. L.); des courses de vitesse et de demi-fond, du saut en hauteur, en longueur, du jet du boulet et des jeux de la balle à la corbeille sont prévus au programme.

Nouvelles brèves

* Au cours des travaux de fondation d'une maison, à Delsdorf (Zurich), on a retiré de 50 cm. de profondeur, les restes de squelettes humains. Sous la direction d'un représentant du Musée national, on a découvert par la suite huit tombes de la période alémanique, dans lesquelles il y avait des coilliers, des boucles d'oreilles, des épées et des boucles de ceintures.

* La Cour suprême de Stockholm a rendu son jugement dans le dernier des nombreux procès Krueger qui lui étaient soumis. Il s'agit du procès en recouvrement de valeurs représentant environ quinze millions de couronnes, intenté à la société Krueger et Toll. Le Cour suprême a condamné Krueger à payer environ un million et cent mille couronnes.

* Lord Halifax, après quelques jours de vacances, a repris, mercredi matin, la direction du Foreign office. La question qui va surtout retentir son attention sera les débats parlementaires en Espagne. On estime à Londres que si les Etats-Unis refusent de participer à la commission d'enquête, qui se rendrait en Espagne, le projet ne serait nullement abandonné.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La Tchecoslovaquie en face du problème des minorités

Le parti allemand des Sudètes remet à M. Hodza le programme en huit points de Conrad Henlein

PRAGUE, 8 (Havas). — Le chef sudète Kuntz a transmis à M. Hodza un mémoire contenant le résumé des revendications des Sudètes sur la base des huit points des revendications formulées à Carlsbad par M. Henlein. Le parti insiste avant d'aborder les pourparlers sur le fond pour savoir si le principe des propositions du parti peut être considéré comme base des pourparlers.

Les huit points de Henlein

PRAGUE, 9. — Le memorandum remis mercredi par le parti allemand des Sudètes reprend les huit points exposés à Carlsbad par Conrad Henlein, soit: l'établissement de l'égalité de droit complète, la reconnaissance du groupe populaire allemand des Sudètes comme personnalité de droit dans l'Etat, la détermination du territoire des Allemands des Sudètes, le développement de l'administration autonome dans les territoires habités par les Allemands, la protection légale des Allemands qui vivent hors du territoire habité par des Allemands, l'abolition des injustices commises à l'égard des Allemands des Sudètes depuis 1918 et les réparations, la reconnaissance du principe selon lequel des fonctionnaires allemands des services publics seront désignés dans les territoires habités par les Allemands, la liberté d'adhérer aux idées générales allemandes.

Les déplacements du chef des Sudètes

PRAGUE, 8 (Havas). — Les milieux sudètes se montrent très discrets sur les déplacements de M. Henlein. On sait seulement que celui-ci s'est à nouveau rendu hier en Allemagne, d'où il est revenu à 20 h. 30. Selon le « Prager Mittag », M. Henlein aurait rencontré l'ancien député national-socialiste de Prague Krebs, qui, condamné pour haute trahison, s'est enfui en Allemagne, où il devint député au Reichstag. On assure que M. Goebbels a nommé M. Krebs « Gauleiter » de la région des Sudètes.

Il ne s'agit pas d'un ultimatum

PRAGUE, 8. — Dans les milieux reflétant en général l'opinion du gouvernement, on déclare que le communiqué officiel du parti allemand des Sudètes, relatif au mémoire du député Kuntz, ne doit absolument pas être interprété comme un ultimatum. Cette opinion est également confirmée par le parti sudète lui-même.

Il ressort des informations obtenues que le parti allemand des Sudètes a élaboré dans son mémoire, d'une manière précise, les propositions faites à M. Hodza en vue d'accélérer les négociations.

Le parti sudète a, en particulier, clairement établi ce qu'il entendait par l'autonomie qu'il réclame. Il demande maintenant à M. Hodza si l'on discutera dorénavant sur la base du mémoire du parti allemand des Sudètes ou sur la base du statut des nationalités annoncé par M. Hodza, auquel cas il désire en avoir connaissance.

Observateurs anglais en Tchecoslovaquie

PRAGUE, 9. — Des échanges de vues ont eu lieu entre les gouvernements de Londres et de Prague sur la question de savoir dans quelles conditions il serait possible d'envoyer des observateurs britanniques en Tchecoslovaquie.

Le service de trois ans va être instauré

PRAGUE, 8 (Havas). — Le « Lidove Noviny » écrit que le service de trois ans sera instauré dès cette année. Il s'agit d'une disposition temporaire qui sera annulée dès que la situation se sera calmée.

Après le congrès de Royan

La scission des socialistes français est définitive

Le nouveau parti de Marceau-Pivert

ROYAN, 8 (Havas). — Après la proclamation des résultats du scrutin, les délégués de la gauche révolutionnaire ont distribué un long manifeste annonçant la création d'un parti socialiste ouvrier et paysan, qui tiendra une conférence nationale constitutive à Paris les 16 et 17 juillet prochains.

Le manifeste dit notamment:

Après avoir entendu Léon Blum se déclarer résolu à entrer à nouveau dans l'union sacrée en cas de guerre, le congrès S.F.I.O. a entériné en fait une formule « d'unité française », variante hypocrite de l'Union nationale. Cette double décision place les socialistes de la Seine, ainsi que des milliers de militants de la gauche révolutionnaire, devant un état de révolte.

Le manifeste dit notamment:

Après avoir entendu Léon Blum se déclarer résolu à entrer à nouveau dans l'union sacrée en cas de guerre, le congrès S.F.I.O. a entériné en fait une formule « d'unité française », variante hypocrite de l'Union nationale. Cette double décision place les socialistes de la Seine, ainsi que des milliers de militants de la gauche révolutionnaire, devant un état de révolte.

Le manifeste dit notamment:

Après avoir entendu Léon Blum se déclarer résolu à entrer à nouveau dans l'union sacrée en cas de guerre, le congrès S.F.I.O. a entériné en fait une formule « d'unité française », variante hypocrite de l'Union nationale. Cette double décision place les socialistes de la Seine, ainsi que des milliers de militants de la gauche révolutionnaire, devant un état de révolte.

Le manifeste dit notamment:

Après avoir entendu Léon Blum se déclarer résolu à entrer à nouveau dans l'union sacrée en cas de guerre, le congrès S.F.I.O. a entériné en fait une formule « d'unité française », variante hypocrite de l'Union nationale. Cette double décision place les socialistes de la Seine, ainsi que des milliers de militants de la gauche révolutionnaire, devant un état de révolte.

Le manifeste dit notamment:

Après avoir entendu Léon Blum se déclarer résolu à entrer à nouveau dans l'union sacrée en cas de guerre, le congrès S.F.I.O. a entériné en fait une formule « d'unité française », variante hypocrite de l'Union nationale. Cette double décision place les socialistes de la Seine, ainsi que des milliers de militants de la gauche révolutionnaire, devant un état de révolte.

Le manifeste dit notamment:

Après avoir entendu Léon Blum se déclarer résolu à entrer à nouveau dans l'union sacrée en cas de guerre, le congrès S.F.I.O. a entériné en fait une formule « d'unité française », variante hypocrite de l'Union nationale. Cette double décision place les socialistes de la Seine, ainsi que des milliers de militants de la gauche révolutionnaire, devant un état de révolte.

La manifestation d'amitié fédéraliste du 12 juin à Lausanne

Les gouvernements cantonaux de la Suisse primitive y sont invités

On nous écrit:

Nous avons annoncé la semaine dernière qu'une grande manifestation en faveur du fédéralisme aura lieu le dimanche 12 juin à Lausanne. Cette manifestation doit permettre aux Vaudois d'affirmer publiquement leur attachement aux principes fédéralistes, tout en expliquant à leurs Confédérés la nature véritable de leurs convictions, basées sur leur volonté de résoudre dans le meilleur esprit confédéral les divers problèmes qui se posent aujourd'hui au pays. Les Vaudois exprimeront le 12 juin leur désir de rester souverains, mais aussi leurs sentiments de réelle amitié à l'égard de leurs Confédérés d'outre-Sarine.

Afin de renforcer les liens séculaires qui unissent les cantons suisses pour la défense de leurs libertés, le comité d'organisation qui a à sa tête MM. Bosset et Vodoz, conseillers d'Etat, et M. M. Regamey, avocat, a invité les gouvernements des cantons de la Suisse primitive (Uri, Schwytz et Unterwald) et de la Suisse romande à participer à cette journée. Le Conseil d'Etat vaudois recevra officiellement le gouvernement schwytois qui a d'ores et déjà annoncé sa participation ainsi que les gouvernements qui répondront à l'invitation du comité.

La manifestation sera présidée par M. Bosset, conseiller d'Etat. MM. Pierre Rochat, Frédéric Fauquex et Robert Moulin y prendront la parole au nom du canton de Vaud. On entend également des représentants de la Suisse primitive et des cantons romands.

Le comité d'organisation adresse un appel chaleureux aux Vaudois et aux Confédérés et les invite à venir en grand nombre le dimanche 12 juin à 15 heures au Comptoir suisse à Lausanne pour contribuer au succès de cette démonstration de vrai fédéralisme.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Ce n'est pas le doryphore que l'on avait découvert

On sait qu'une larve trouvée parmi les feuilles d'un bouquet de muguet cueilli dans le vallon de Riaux et découverte par un instituteur de Couvet avait, récemment, jeté l'émoi à Couvet et peut-être bien un peu aussi dans tout le vallon où l'on redoutait la réapparition du terrible insecte.

Le « Courrier du Val-de-Travers » se dit en mesure d'affirmer que la station fédérale d'essais et de contrôle de Mont-Calmes sur Lausanne, à laquelle la larve « covassonne » avait été soumise, a pu voir qu'il ne s'agit pas du doryphore, dont elle ne présentait d'ailleurs pas les caractéristiques, puisqu'elle ne portait pas les deux rangées de petites taches rouges qui distinguent tout de suite le doryphore.

Il s'agit d'une larve de criocère, petit coléoptère qui s'attaque souvent au muguet dont il ronge les feuilles en s'abritant sous une croûte formée par ses excréments. Mais il n'y a rien de commun avec le doryphore et n'en présente pas les dangers.

Ajoutons que sauf pour le cas découvert à Ressudens (Broye) et celui signalé à Court (Jura bernois), la station de Mont-Calmes n'a pas été alertée pour intervenir contre le doryphore. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, tout en demeurant cependant vigilants.

AVIS TARDIFS

Grande salle de Gorcelles

JEUDI 9 JUIN, à 20 heures

Concert de « l'Aurore »

avec le concours de

Mlle SIMONE SIGAL

notre meilleure vedette romande de la chanson

Prix des places Fr. 1.—

Séance d'été aux Fauvettes

Départ du port: Ce soir à 20 h. précises

Prix de la course: 1 fr.

Terrasse de la Brasserie Muller

Tous les jeudis, samedis et dimanches

Soirées dansantes

Cet après-midi, retransmission du match Suisse - Allemagne

LOTÉRIE de la Suisse romande

Le public est avisé que, pour la 2^{me} tranche, il n'y aura pas de vente à domicile.

Cela à la demande de nos nombreux dépositaires où chacun pourra faire ses achats.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

BOURSE DE NEUCHÂTEL

ACTIONS	7 juin	8 juin
Banque nationale	650	d 650.- d
Credit suisse	652	d 652.- d
Credit fonc. neuch.	610	d 610.- d
Soc. de banque suisse	608	d 608.- d
La Neuchâtoise	470	d 470.- d
Ed. Dubled & Cie	445	d 452.- d
Tramways Neuch. ord.	100	d 100.- d
Imm. Sandoz-Travers	400	d 400.- d
Salle des concerts	350	d 350.- d
Klaus	390	d 390.- d
Etahls Fernoud	90	d 90.- d
Zénith S. A. ordin.	105	d 105.- d
Zénith S. A. privil.	105	d 105.- d

OBLIGATIONS

Etat Neuch. 3 1/2 1902	101.-	d 101.- d
Etat Neuch. 4 1/2 1928	102.-	d 102.- d
Etat Neuch. 4 1/2 1930	104.50	d 104.50 d
Etat Neuch. 4 1/2 1931	102.25	d 102.25 d
Etat Neuch. 4 1/2 1932	102.25	d 103.- d
Etat Neuch. 2 1/2 1932	92.25	93.-
Etat Neuch. 4 1/2 1934	102.50	d 102.50 d
Ville Neuch. 3 1/2 1888	101.-	d 101.- d
Ville Neuch. 4 1/2 1931	103.50	d 103.50 d
Ville Neuch. 4 1/2 1931	103.25	d 103.25 d
Ville Neuch. 3 1/2 1932	101.25	d 101.25 d
Ville Neuch. 3 1/2 1937	100.50	d 100.50 d
Ch.-de-Fds 4 1/2 1931	80.-	d 80.- d
Loeche 3 1/2 1903	73.-	d 73.- d
Loeche 4 1/2 1930	73.-	d 73.- d
Loeche 4 1/2 1930	73.-	d 73.- d
Saint-Blaise 4 1/2 1930	101.-	d 101.- d
Credit foncier N. 5 1/2	104.50	d 104.50 d
Tram. Neuch. 4 1/2 1903	—	—
J. Klaus 4 1/2 1931	100.50	d 100.50 d
E. Perrenoud 4 1/2 1937	100.25	d 100.25 d
Suchard 4 1/2 1930	103.75	d 103.75 d
Suchard 5 1/2 1930	100.75	d 100.75 d
Zénith 5 1/2 1930	100.75	d 100.75 d

Bourse (Cours de clôture)

BANQUES ET TRUSTS	7 juin	8 juin
Banq. Commerciale Bâle	447	444
Un. de Banques Suisses	559	559
Société de Banque Suisse	608	607
Credit Suisse	654	654
Banque Fédérale S.A.	538	538
Banque pour entr. élect.	516	515
Credit Foncier Suisse	278	280
Motor Columbus	267	266
Sté Suisse Industr. Elect.	498	492
Sté gén. Industr. Elect.	330	330
Sté Suisse-Amér. d'El. A.	44 1/2	44 1/2

INDUSTRIE

Aluminium Neuhäusen	2650	2650
Bally S.A.	1275	1275
Brown Boveri & Co S.A.	184	187
Usines de la Lonza	502	502
Nestlé	1187	1188
Entreprises Suisses	675	675
Sté Industr. chim. Bâle	5925	5950
Sté Ind. Schapp Bâle	600	498
Chimiques Sandoz Bâle	6225	6250
Sté Suisse Ciment Portl.	975	975
Ed. Dubled & Co S.A.	445	452
J. Perrenoud Co. Cernier	390	390
Klaus S.A		

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Comité pour la réorganisation de la navigation sur le lac de Neuchâtel

Le comité pour la réorganisation de la navigation nous écrit :

La population de la région des lacs apprendra avec satisfaction, que les organes de la Société de navigation et le comité pour la réorganisation de la navigation poursuivront dorénavant en commun l'exécution du plan commercial, financier et technique qui résulte de leurs délibérations.

Née d'un commun désir de conserver à nos beaux lacs un service de navigation indispensable à notre économie et à notre tourisme, cette collaboration entre l'autorité et l'initiative privée peut permettre bien des espoirs.

Voici la composition actuelle du comité de la navigation :

Président : E. de Coulon, industriel ; vice-président : F. Blaser, négociant ; secrétaire : G. Perrenoud, secrétaire de l'Association pour le développement économique de Neuchâtel (A.D.E.N.).

Membres : MM. L. Besson, fonctionnaire postal ; A. Borel, négociant ; A. Brauen, notaire ; J.-V. Degoumois, industriel ; H. Haefliger, négociant ; H. Javet, négociant, Saint-Blaise ; A. Mesey, chef de bureau C.F.F. ; M. de Perrot, banquier ; A. Richter, négociant ; L. Rossel, ingénieur ; M. Wolfarth, journaliste ;

A. Decreuse, conseiller communal et délégué de la commune d'Avenzier ; E. Huguel, greffier du Tribunal et délégué de la commune d'Estavayer ; A. Gutknecht, syndic et délégué de la commune de Morat ; A. Thomet, président du Conseil communal et délégué de la commune de Saint-Blaise.

Edouard Dubied et Cie S. A., à Couvet

L'assemblée générale de cette société s'est tenue le 8 juin, à Neuchâtel, sous la présidence de M. Louis Vaucher, président du conseil d'administration. Il y avait 31 actionnaires présents et 26 représentés, possédant au total 14,590 actions donnant droit à 13,721 voix.

L'assemblée a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1937. Le dividende a été fixé à 25 fr. par action, impôt fédéral non déduit, et la somme de 92,903 fr. 80 a été reportée à nouveau.

Deux membres sortants du conseil d'administration, MM. Pierre Dubied et Jakob-Emil Buess-Küderli, ont été réélus par l'assemblée. D'autre part, M. Eugène de Coulon, industriel à Neuchâtel, a été élu administrateur en remplacement de M. Alexandre Dubied, décédé, et M. Paul Anliker, avocat à Bâle, a également été élu membre du conseil d'administration.

M. Pierre Dubied, administrateur délégué, dans une intéressante allocution, a fourni des renseignements sur la situation des affaires au cours du présent exercice. Il a souligné que la situation politique générale et les fluctuations dans les marchés de matières premières ne sont guère de nature à favoriser la consommation. Aussi la maison Dubied a dû prendre, à Couvet, des mesures de chômage, pour éviter l'accumulation de trop grands stocks. Par contre, l'usine de Pontarlier est occupée en plein et les perspectives d'avenir sont favorables.

La maison Dubied ne néglige aucun effort pour se maintenir à la hauteur des rapides progrès de la technique. Depuis 1920, la société a remboursé ses obligations, des crédits de banque, des parts de fondateur. Elle a annulé une partie du capital-actions par le rachat d'actions, pour une somme totale supérieure à 14 millions de francs, sans compromettre sa liquidité. Enfin, elle a traversé cinq années de crise, sans être amenée à une réorganisation. Il n'y a donc pas lieu de se montrer pessimiste pour l'avenir.

Le 17^{me} anniversaire du sanatorium neuchâtelois à Leysin

On nous écrit :

Le 4 juin, le sanatorium neuchâtelois Beau-Site a fêté son 17^{me} anniversaire.

Après l'allocution du docteur Denis, assistant actuel du sanatorium, et les applaudissements de bienvenue des malades, le docteur Rossel fit part de son plaisir à se retrouver dans la grande maison ; puis, en quelques mots, il évoqua ses débuts de médecin-directeur, alors que Beau-Site ne comptait que huit pensionnaires. Et l'exposé des statistiques put être d'un grand encouragement pour les quelque cent malades d'à présent, les convainquant — s'ils ne l'étaient point déjà — de la lutte victorieuse qui se poursuit au Sana neuchâtelois.

Et la joyeuse soirée continua : les « Vieux Prés », magistralement dirigés par Sœur Emma, un sketch, de la musique, une comédie de Labiche, « La Grammaire », une chanson mimée en costumes des Flandres, enfin une fantaisie comique sur un certain corps de pompier — et ce fut bien vite onze heures, grand temps de regagner les étages respectifs.

Une heureuse et belle fête qui, une fois de plus, fut l'expression de la joie claire et courageuse qui règne dans la grande maison.

Souscription en faveur des enfants d'émigrés russes de Paris

Anonyme, 70 fr. ; anonyme, 50 fr. ; anonyme, 20 fr. ; anonyme, 15 fr. ; anonyme, 10 fr. — Total à ce jour : 567 francs.

Le Conseil général de Neuchâtel s'est occupé de la gestion et des comptes de 1937

Le projet des Jeunes radicaux concernant le problème de la circulation à la place Purry fait l'objet d'une longue discussion

SÉANCE DU 8 JUI 1938
Présidence : M. Emile Baumgartner, président

M. Max Reutter démissionne

Le président lit la lettre suivante adressée au Conseil général par M. Max Reutter :

Monsieur le président et Messieurs,

Au moment où vous sont remis les comptes du dernier exercice, je dois vous demander de me donner à brève échéance décharge de mon mandat de conseiller communal. Des raisons de santé m'obligent à la retraite et j'ai le regret de vous remettre ma démission pour le 31 août prochain.

La confiance et la bienveillance qu'a bien voulu me témoigner le Conseil général m'ont permis de vouer pendant plus de vingt et un ans mon activité à l'administration de notre ville. Je vous en exprime ma sincère reconnaissance. Je saisis également cette occasion pour remercier mes collègues du Conseil communal de leur amabilité à mon égard et les fonctionnaires placés sous ma direction de leur fidèle collaboration.

En formant les meilleurs vœux pour la prospérité de notre cité, je vous présente, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

M. Baumgartner déclare qu'en attendant de pouvoir prendre officiellement congé de M. Reutter, il se fait l'interprète du Conseil général pour adresser au magistrat démissionnaire l'expression de reconnaissance des autorités législatives pour la magnifique activité qu'il n'a cessé de déployer au Conseil communal pendant vingt et un ans.

M. Baumgartner conclut en souhaitant à M. Max Reutter une retraite largement méritée. Ces paroles sont vivement applaudies.

Gestion et comptes de 1937

Discussion en premier débat. M. Uebersax (soc.) déclare au nom de la commission financière que celle-ci a été entièrement satisfaite de la gestion des régies communales.

M. E. Losey (rad.) est heureux de voir les services industriels de la commune si bien administrés. Cependant, il voudrait que les services compétents apportassent une révision au tarif de location des compteurs et des « boilers ».

M. Niedermann (lib.) fait remarquer que le rapport de l'Ecole de commerce ne figure pas dans le rapport de gestion du Conseil communal. Il prie le Conseil communal de bien vouloir combler cette lacune par une démarche après de la commission de l'Ecole de commerce.

M. P. Wavre (lib.) s'inquiète de la situation financière de la commune dans son ensemble et voudrait que la commission s'occupât de ce problème pour voir si l'on ne pourrait pas réduire le déficit par des compressions de dépenses.

M. Wavre souligne aussi le déficit croissant de l'hôpital des Cadolles. Par ailleurs, l'orateur félicite le Conseil communal pour la réfection du bâtiment des Halles.

M. Wavre demande encore que l'on donne à nos rues des noms qui rappellent l'histoire de notre ville.

M. P. Court (rad.) s'étonne du déficit de l'hôpital des Cadolles. L'orateur constate que plus les recettes augmentent, plus les déficits s'accroissent.

M. Besson (lib.) demande au Conseil communal de reprendre le projet du pont Saint-Nicolas - les Parcs.

M. E. Bourquin (rad.) se plaint des odeurs nauséabondes qui infestent le quartier des Poudrières, odeurs répandues par les ordures déversées dans la cuvette du Vauseyon. Il demande que l'on étudie l'amélioration du service de l'enlèvement des ordures ménagères.

M. Corthey (soc.) revient sur la question de la cuvette de Vauseyon dont les odeurs qu'elle dégage incommode fort les habitants des Parcs.

M. Dreyer (rad.) trouve que les rives du lac — à l'ouest de la ville en particulier — sont négligées. La réfection des canaux et le prolongement des égouts doivent être entrepris sans retard.

M. Humbert (rad.) parle de l'état lamentable du bain des dames à Serrières. Par ailleurs, le port de Serrières doit être l'objet d'un drainage sérieux.

M. Perraton (soc.) félicite le Conseil communal pour l'établissement des massifs de verdure autour du bâtiment de la poste, mais serait heureux que l'on refasse le macadam du quai Osterwald.

M. E. Borel, directeur des Services industriels, fait observer que le résultat réjouissant des Services Industriels provient en bonne partie de la réduction des traitements du personnel et du taux des amortissements.

Concernant la réduction des tarifs des compteurs et des « boilers », M. Borel estime que le produit de ces taxes ne permet même pas de renter le capital engagé. Le directeur examinera toutefois encore la chose.

Le directeur de police rappelle aussi que la situation financière de la commune ne permet pas d'engager une dépense de 8000 fr. à l'heure actuelle.

M. Wenger conclut en demandant au Conseil général de rejeter cette motion.

M. Pierre Court (rad.) proteste contre les paroles prononcées par M. Wenger et s'étonne que l'on n'ait pas le droit de proposer au Conseil communal des projets d'urbanisme. Une solution doit intervenir, dit M. Court, car la circulation à la place Purry est un véritable imbroglio.

L'orateur conclut en demandant au Conseil général de bien vouloir accepter cette motion.

M. Ed. Bourquin (rad.) appuie le projet des Jeunes radicaux, qui lui paraît au point. M. Bourquin estime d'autre part qu'il convient de compléter la réglementation de cette place puisque l'on a ouvert le passage à l'ouest du pavillon.

M. F. Wavre (lib.) déclare que l'A.N.A.M. — contrairement à ce qu'a dit M. Wenger — se rallie entièrement au projet des Jeunes radicaux. L'orateur a de la peine à comprendre pourquoi le Conseil communal s'oppose à cette motion. M. Wavre fait encore remarquer que la circulation à la place Purry présente un état d'anarchie complète et qu'il convient d'y remédier.

M. Wenger, reprenant la parole, insiste alors pour que le Conseil général rejette cette motion, laquelle, selon lui, déposséderait le Conseil communal de ses compétences administratives.

Cet ultime plaidoyer ne change toutefois pas l'opinion du Conseil général, qui accepte la prise en considération de la motion par 19 voix contre 3.

Aménagement de locaux pour la D.A.P. à l'hôtel de ville

M. Uebersax (soc.) ne croit pas à l'efficacité des mesures de défense aérienne passive après les tragiques expériences que l'on fait en Espagne. M. Billeter, conseiller communal, souligne que la défense aérienne passive a sa raison d'être et que le rôle de la D.A.P. n'est pas d'empêcher les bombardements, mais de réduire leurs effets au minimum.

Pour le reste, nous sommes tenus par les arrêtés fédéraux à prendre des mesures, dit-il.

L'arrêté accordant un crédit de 6600 fr. en vue de l'aménagement de locaux à l'hôtel de ville pour le service de la défense aérienne passive est accepté par 26 voix.

Réfections à l'hôtel de ville et à l'hôtel Du Peyrou

Par 29 voix, il est accordé au Conseil communal un crédit de dix mille francs pour la réfection du péristyle de l'escalier d'honneur et de la salle des pas perdus à l'hôtel de ville. Il est également accordé un crédit de 13,500 fr. pour l'installation de toilettes et diverses réfections intérieures à l'hôtel Du Peyrou.

Réfections à la Rotonde

Un arrêté accordant un crédit de 6900 fr. pour diverses réfections à la Rotonde est accepté par 29 voix.

M. Court (rad.) demande à ce propos que l'on revioie la question d'un nouvel aménagement de la scène.

M. F. Wavre (lib.) demande la transformation des cuisines, le système actuel de chauffage dégageant de la suie qui se répand dans les logements du quartier.

La circulation à la place Purry

Motion des Jeunes radicaux. M. Sam Humbert (rad.) développe une motion demandant au Conseil communal de bien vouloir étudier une réglementation plus stricte et définitive de la circulation à la place Purry et de présenter à cet effet, à bref délai, un projet avec devis au Conseil général.

Nous avons publié dans nos colonnes le projet des Jeunes radicaux. Rappelons à ce propos qu'il comprend cinq points principaux :

1. Circulation giratoire autour du jardin entourant la statue Purry ;
2. Agrandir le refuge actuel au sud du pavillon des trams ;
3. Etablir trois refuges situés à l'ouest de la voie de garage entre le pavillon des trams et la place de stationnement des trams de Boudry ;
4. Arrondir l'angle nord-est du jardin de la Banque cantonale neuchâteloise ;
5. Etablir un refuge triangulaire dans le hiatus que forment les voies d'aller et de retour des trams de Boudry au sud-est de la Banque cantonale neuchâteloise.

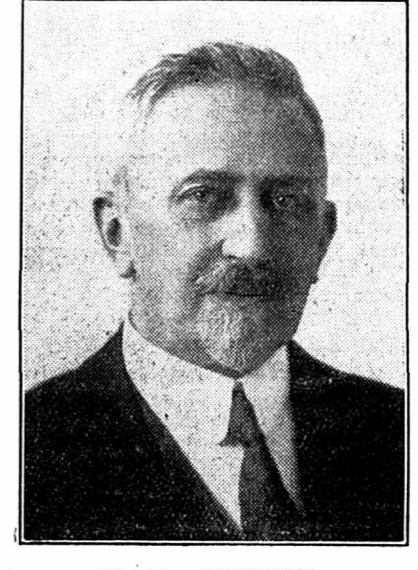
M. Jean Wenger, directeur de police, répond à M. Humbert au nom du Conseil communal. Il fait tout d'abord remarquer au motionnaire que le Conseil communal est tout à fait compétent pour s'occuper des problèmes de circulation et qu'il convient de laisser le soin à l'autorité exécutive d'étudier et de résoudre une question d'administration. Il souhaite, en conséquence, que cette motion soit retirée ou que le Conseil général la rejette.

Selon M. Wenger, le problème de la circulation à la place Purry n'est pas du tout urgent, et d'autre part, le projet des Jeunes radicaux ne rallie pas tous les suffrages. L'A.N.A.M. elle-même y serait opposée. Dès lors, le Conseil communal ne peut prendre l'engagement de résoudre ce problème dans un bref délai.

LA VILLE

Démission de M. Max Reutter directeur des finances

Le Conseil général a pris connaissance hier soir de la démission, pour raisons de santé, de M. Max Reutter, conseiller communal, chef du département des finances. Toute la population regrettera le départ d'un magistrat qui, dans des fonctions importantes, avait su forcer l'estime et le respect de tous.



M. Max REUTTER

C'est le 8 mars 1917 que M. Max Reutter entra au Conseil communal, en qualité de représentant libéral et comme successeur de Jean de Purry, démissionnaire. L'an dernier, il avait célébré ses vingt ans d'activité. Outre sa tâche aux finances proprement dites, M. Reutter assumait la direction des forêts et domaines.

Dire tout le dévouement apporté par le conseiller communal démissionnaire dans l'accomplissement de ses devoirs n'est pas possible dans le cadre restreint de ces lignes. Chaque Neuchâtelois sait la conscience et l'ordre que mit M. Reutter à présider à la bonne marche des finances de notre ville. Lutter absorbant s'il en est, surtout en raison des circonstances difficiles de l'heure. Le chef du département des finances l'accomplit pourtant toujours avec compétence, et sans jamais céder à la démagogie.

Aussi, si tous dans la cité s'accordent à reconnaître qu'il a bien mérité une longue retraite, ils n'en ont pas moins de regret de voir se terminer une belle carrière au service du bien public.

En course

La plupart des élèves des écoles de la ville sont partis en course, hier. Et pour chacun, ce fut fort réussi. Un beau souvenir d'enfance auquel ils pourront se rafraîchir, plus tard.

D'autre part, on sait qu'un certain nombre d'élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel ont été faire un voyage d'étude en Allemagne sous la conduite d'un de leurs professeurs. Un télégramme est arrivé hier, disant : « Tout va bien. Magnifique réception. »

Ce télégramme est daté de Langschede. Le voyage durera une dizaine de jours.

CHRONIQUE VITICOLE

Pour nos vignerons. La chancellerie d'Etat nous communique :

Le département cantonal des finances a reçu mardi un don anonyme de 3000 fr. avec la mention « Pour nos vignerons ».

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec gratitude de cet acte de bienfaisance et il a décidé dans sa séance du 7 juin de verser cette somme au Fonds de secours en faveur du vignoble neuchâtelois. Il exprime au généreux donateur toute la reconnaissance de nos vignerons et du gouvernement neuchâtelois.

VIGNOBLE

MARIN-ÉPAGNIER

L'état de la vigne et des cultures après le gel. (c) L'enquête faite au sujet des dégâts occasionnés à la vigne par les gelées des 21 et 22 avril a permis de constater que le petit vignoble d'Epagnier a été moins atteint par le gel que le vignoble de Saint-Blaise, par exemple.

Par suite de la nature du sous-sol marneux, la végétation est généralement retardée et c'est la raison pour laquelle les dégâts sont relativement peu importants. On les estime à vingt pour cent environ. Ce sont surtout les vieux ceps qui ont le plus souffert.

En ce qui concerne les arbres fruitiers, les cerisiers et les pruniers ne donneront rien ou presque rien. Les pommiers et les poiriers promettent une récolte au-dessus de la moyenne. La betterave à sucre est retardée mais par contre les blés sont magnifiques.

LA BÉROCHE

Nouveau maître secondaire

(c) Pour remplacer M. Maurice Montandon comme maître littéraire à l'Ecole secondaire de la Béroche (M. Montandon ayant été nommé professeur au gymnase de Saint-Gall), la commission, dans sa dernière séance, a fait appel à M. Eric Luginbuhl, de Boudevilliers, licencié ès lettres de l'Université de Neuchâtel.

C'est une occasion de se réjouir de la nouvelle nomination de M. Montandon, qui est une récompense de ses recherches sur divers auteurs anciens, et de souhaiter à son successeur une cordiale bienvenue à la Béroche, où son érudition ne manquera pas de porter des fruits.

CRESSIER

Pas de rixe

Une récente chronique du tribunal était consacrée à une rixe dont les auteurs furent punis. Précisons, pour qu'aucun doute ne subsiste, que cette rixe a éclaté au Landeron, et non à Cressier, entre des habitants du Landeron et une personne de Cressier.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un violent incendie détruit entièrement le toit d'un immeuble

(c) Mercredi, à 15 h. 55, le poste des premiers-secours était appelé par M. Geiser, fabricant de ressorts, habitant Tuilleries 32. Le feu venait de se déclarer sous le toit de son immeuble.

Devant l'importance du sinistre, l'alarme fut sonnée pour le secteur nord. La toiture venait d'être refaite complètement et l'on suppose qu'un couvreur-ferblantier, occupé à souder un chéneau, aura oublié son chalumeau.

Les combles et les galetas sont détruits. Le troisième étage devra être refait et le second réparé. On déplore un léger accident. Un pompier s'est fait une profonde blessure à une main en manipulant des tôles.

Un wagon de sciure ayant été emmagasiné dans les galetas — on sait que les fabricants de ressorts emploient beaucoup de sciure — les pompiers purent s'en servir immédiatement pour limiter les dégâts d'eau.

Un locataire, qui avait remis sa bibliothèque à la chambre haute, n'a pas retrouvé trace de ses livres. Selon certains renseignements, les dégâts s'élèveraient à une cinquantaine de mille francs.

Monsieur Arthur Béguin, à Chambrelin ;

Monsieur et Madame Louis Béguin et leur fils, à Paris ; Madame et Monsieur Emile Bihler et leur fille, à Neuchâtel ; Mademoiselle Nelly Béguin, à Sydney (Australie), ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Julie BÉGUIN

née HARBEZ leur chère épouse, mère, belle-mère et grand-mère, que Dieu a reprise à leur tendre affection le 8 juin, dans sa 75^{me} année, après une longue maladie, supportée avec foi et résignation.

Chambrelin, le 8 juin 1938. Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en l'Eternel et ma délivrance vient de lui. Ps. LXII, 2.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 10 juin, à 14 heures, à Rochefort, sans suite, selon le désir de la défunte. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Pompes funèbres E. FAVARD
Cercueils Incinérations Bourdonnes-Transports
Rue du Sevon Tel. JOURN. 53.603 NUIT 53.603

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 8 juin, à 6 h. 40

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT
280 Bâle	+16	Tr. b. tps Calme
543 Berne	+14	» » »
587 Colre	+16	» » »
1543 Davos	+5	» » »
632 Fribourg	+16	» » »
394 Genève	+18	» » »
475 Glaris	+13	» » »
1109 Göschenen	+14	» Föhn Calme
566 Interlaken	+15	» » »
995 Ch.-de-Fds	+12	» » »
450 Lausanne	+13	» » »
208 Locarno	+20	» » »
276 Lugano	+20	» » »
439 Lucerne	+16	» » »
398 Montreux	+19	» » »
482 Neuchâtel	+16	» » »
505 Ragaz	+20	» » »
470 Sion	+22	» » »
1856 St-Moritz	+6	» » »
407 Schaffha	+15	» » »
1290 Schuls-Tar	+9	» Vt d'O. Calme
537 Sierre	+16	» » »
582 Thonine	+16	» » »
389 Vevey	+16	» » »
1609 Zermatt	+7	» » »
410 Zurich	+15	» » »

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 8 juin

Température. — Moyenne: 21.9. Minimum: 12.0. Maximum: 28.5. Baromètre. — Moyenne: 724.3. Vent dominant. — Direction: S.-E. Force: faible. Etat du ciel. — Clair. Faible jornd depuis 19 heures.

Temps probable pour aujourd'hui

Bulletin de Zurich, 8 juin, 17 h. 30: Augmentation de la nébulosité, quelques orages locaux, particulièrement dans l'ouest et le Jura ; température peu changée.

Therm. 9 juin, 4 h. (Temple-Neuf) : 18°

mm	3	4	5	6	7	8
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac, du 7 juin, à 7 h., 429.41 Niveau du lac, du 8 juin, à 7 h., 429.42

Température du lac: 18°